

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

La relance du cinéma, les préparatifs du Ramadhan et les projets de développement à l'ordre du jour

P.3

COLLECTIVITÉS LOCALES

Fin de fonctions et nomination de deux walis et deux walis délégués

P.24

ALGÉRIE - QATAR

Le président de la République reçoit l'envoyé spécial de l'Emir de l'Etat du Qatar

P.14

JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE

Efforts continus de l'Algérie pour consolider les acquis

L'Algérie célèbre lundi la journée mondiale de la justice sociale dans le sillage de la poursuite des efforts de l'Etat pour la consolidation des acquis sociaux en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen. L'Algérie qui a toujours œuvré à préserver le caractère social de l'Etat, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre 1954, accorde une attention particulière à ce volet, à travers notamment l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen et la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite, ainsi que d'autres mesures visant à garantir la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux. Afin de préserver ces acquis et sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Etat a pris plusieurs mesures à l'effet de garantir la justice sociale dans divers domaines, à travers le développement durable, la réduction des disparités entre les différentes régions du pays, mais aussi et surtout l'élimination des zones d'ombre à même d'assurer et de garantir une vie décente aux citoyens.

Pp 4-24



INDUSTRIE

L'APN accompagnera le secteur dans la relance des activités des usines récupérées (Commission)

P.6

AGROALIMENTAIRE

Plus de 130 entreprises participent à la deuxième édition du salon "AgroPack Expo"

P.6

SIDA

Un nouveau cas de guérison confirmé après une greffe de moelle osseuse

P.11

SANTÉ

CRISES CARDIAQUES

Les femmes et les hommes différents

Pp 12-13

F O O T B A L L

CAN-2023 (U17)
PRÉPARATION - ALGÉRIE

"J'aurais aimé jouer des matchs internationaux" (Remmane)

P.21



INTERNET EN ALGÉRIE

Le taux de pénétration en forte progression

P.17

RAMADHAN 2023

Aujourd'hui, 1^{er} jour du mois de Chaâbane, la nuit du doute prévue le 22 mars

P.2

RAMADHAN 2023

Aujourd'hui, 1^{er} jour du mois de Chaâbane, la nuit du doute prévue le 22 mars (ministère)



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, mardi dans un communiqué, que la journée d'aujourd'hui sera le premier jour du mois de Chaâbane de l'année 1444 de l'Hégire, précisant que la nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire du Ramadhan aura lieu le 22 mars prochain.

"Le croissant lunaire annonçant le début du mois de Chaâbane de l'année 1444 de l'Hégire n'ayant pas été observé le lundi 29 du mois de Rajab correspondant au 20 février 2023, à travers l'ensemble du territoire national, et conformément aux exigences scientifiques, le 1^{er} jour du mois de Chaâbane sera le mercredi 22 février 2023", a ajouté la même source.

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois sacré de Ramadhan de cette année est prévue le 29 chaâbane 1444 correspondant au 22 mars prochain", indique le communiqué.

ALGÉRIE - JORDANIE

Examen des moyens de renforcer la coopération parlementaire

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, Dadi Adoun a examiné lundi à Alger avec le président de la commission de fraternité parlementaire jordanienne avec les pays du Maghreb, Majham Al-Soqor, les voies et moyens de renforcer la coopération parlementaire bilatérale.

A l'issue de cette rencontre tenue au siège du Conseil de la nation, M. Al-Soqor a déclaré à la presse que cette rencontre qu'il a qualifiée de "fructueuse" vise à "activer et à renforcer les relations parlementaires bilatérales en concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays".

Il a en outre salué les positions de l'Algérie concernant les différentes questions arabes et internationales.

RELIZANE

Trois morts et un blessé dans un accident de la route

Trois personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite à un accident de la route survenu lundi après-midi dans la commune d'El Matmar (Relizane), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit aux environs de 15h15 au niveau de la route nationale 4 (RN 4), à l'entrée Est de la commune d'El Matmar suite à un carambolage de trois véhicules, a indiqué à l'APS le chargé de l'information à la Direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Abbès Kahamallah.

L'accident a fait trois morts sur place, âgés entre 45 et 60 ans, et un blessé (51 ans).

Les éléments de la Protection civile ont évacué le blessé à l'hôpital Mohamed-Boudiaf, au chef lieu de wilaya, et déposé les dépouilles des victimes de la morgue dans le même établissement de santé publique. Les services de sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION
12 ans de prison ferme contre deux individus à Tamanrasset



Le tribunal de Tamanrasset a condamné deux individus à 12 ans de prison ferme pour spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, a-t-on appris lundi auprès d'une source judiciaire.

Les mis en cause qui ont été présentés par la Gendarmerie nationale devant la justice sont poursuivis pour "spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation", a-t-on précisé. Ils ont été interpellés sur le territoire de compétence, à la périphérie de la daïra de Silet (140 km au Sud-est du chef lieu de wilaya), a-t-on indiqué.

Huit (8) tonnes de farine et 19 tonnes de sucre ont été saisies au cours de cette affaire, a-t-on relevé de même source.

10 ans de prison ferme à Mostaganem

Le Tribunal de Sidi Ali relevant de la Cour de Mostaganem a prononcé une peine de 10 ans de prison ferme contre une personne impliquée dans une affaire de spéculation illicite, a indiqué, lundi, un communiqué du parquet du Tribunal.

Le communiqué a précisé que le Tribunal de Sidi Ali a prononcé, dimanche, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions DA à l'encontre d'une personne, dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite sur des produits alimentaires de base de large consommation.

L'accusé a été poursuivi selon la procédure de comparution immédiate, en application de la Loi de lutte contre la spéculation illicite n 15-21 du 28 décembre 2021, qui prévoit des sanctions sévères contre les personnes

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
32 morts et 1172 blessés en une semaine



Trente-deux (32) personnes sont mortes et 1172 autres ont été blessées dans 999 accidents de la circulation survenus entre le 12 et le 18 février à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ouargla avec 5 morts et 17 blessés suite à 11 accidents de la circulation, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 899 interventions pour l'extinction de 382 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (54 incendies), Mostaganem (36) et Blida (35).

Concernant les opérations diverses, 6167 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 480 personnes en situation de danger et l'exécution de 5453 opérations d'assistance.

MOSTAGANEM

Raccordement de plus de 460 exploitations agricoles au réseau d'électricité, en 2022



Plus de 460 exploitations agricoles de la wilaya de Mostaganem ont été raccordées, en 2022 au réseau d'électricité, a-t-on appris, lundi, auprès de la Société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz).

"Cette opération inscrite dans le cadre d'un programme national d'alimentation des exploitations et des périmètres agricoles en énergie électrique de haute et basse tensions a ainsi permis de raccorder 462 exploitations agricoles dans la wilaya, en 2022", selon un communiqué de la Sonelgaz.

Entre mars et décembre 2022, Sonelgaz a procédé au transport de l'électricité à l'ensemble des exploitations et périmètres agricoles ciblés, au titre de ce programme de développement, avec un taux de réalisation de 100%, a-t-on expliqué.

CONSTANTINE

Saisie de comprimés psychotropes à El Khroub



La brigade de lutte contre la criminalité du service de wilaya de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Constantine asaisi, en collaboration avec les partenaires sécuritaires, 12.900 comprimés psychotropes à El Khroub, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

L'opération a été réalisée suite à des patrouilles effectuées par la police dans le secteur de compétence de la Sûreté de wilaya, durant lesquelles un véhicule touristique suspect a suscité l'attention des policiers au carrefour de la ville d'El Khroub en provenance d'une wilaya de l'Est du pays et au bord duquel se trouvait un individu âgé de 36 ans, selon la même source.

La fouille du véhicule a permis la découverte de 12.900 comprimés psychotropes d'origine étrangère dissimulés dans les cavités intérieures des portes du véhicule, a ajouté la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

Un mort et 98 blessés le weekend dernier

Une (1) personne a trouvé la mort et quatre-vingt-dix-huit (98) personnes ont été blessées dans 81 accidents de la route survenus en zones urbaines le weekend dernier, indique, lundi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données communiquées par les services de la Sûreté.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

La relance du cinéma, les préparatifs du Ramadhan et les projets de développement à l'ordre du jour

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici la traduction APS :

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique et d'exposés sur les mesures prises en prévision du mois de Ramadhan, le développement des grands projets industriels structurants dans le secteur de l'Energie et des Mines et des projets de développement des réseaux ferroviaires.

Après avoir ouvert la réunion et donné la parole au Premier ministre pour la présentation du bilan d'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

Le président de la République a, d'abord, ordonné de soumettre la démolition des constructions illicites habitées à un plan étudié minutieusement, préparé par les walis qui doivent le soumettre au ministre de l'Intérieur qui se prononcera de manière définitive après épuisement de toutes les voies de règlement administratif et réglementaire.

- La démolition des constructions habitées ne doit pas intervenir en hiver.

Concernant les mesures prises pour assurer l'approvisionnement durant le mois de Ramadhan :

Le Président de la République ordonne de soumettre la démolition des constructions illicites habitées à un plan étudié minutieusement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, de soumettre la démolition des constructions illicites habitées à un plan étudié minutieusement, préparé par les walis qui doivent le soumettre au ministre de l'Intérieur qui se prononcera de manière définitive, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le président de la République a ordonné de "soumettre la démolition des constructions illicites habitées à un plan étudié minutieusement, préparé par les walis qui doivent le soumettre au ministre de l'Intérieur qui se prononcera de manière définitive après épuisement de toutes les voies de règlement administratif et réglementaire", précise le communiqué. "La démolition des constructions habitées ne doit pas intervenir en hiver", a insisté le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres.



- Création, cette semaine, d'un dispositif minutieux de veille, en coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, chargé de contrôler et de suivre quotidiennement l'approvisionnement du marché en différents produits de base, exploités désormais par des bandes pour saper la stabilité sociale.

- Le président de la République a souligné que la réduction de la facture d'importation ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais en tenant compte de la disponibilité de la production nationale, quantitativement et qualitativement.

- Intensifier les systèmes d'alerte

et de contrôle, à commencer par les cités, les villages et les hameaux, en impliquant les autorités locales de manière à contrôler les prix des produits de base et approvisionner les marchés, tous types confondus.

Concernant le projet de loi relatif à l'industrie cinématographique :

- Le président de la République a ordonné le report du projet de loi pour enrichissement, en tenant compte des directives suivantes :

- Tenue d'assises dédiées au secteur du cinéma, en impliquant les acteurs et professionnels du secteur algériens, tant à l'intérieur

qu'à l'extérieur du pays.

- Le président de la République a souligné son attachement à ce que la nouvelle loi de l'Artiste comporte des mécanismes de prise en charge des aspects sociaux de tous les créateurs algériens, dans tous les types d'arts, en guise de reconnaissance de leur apport et de la belle image qu'ils reflètent de l'Algérie.

- La nouvelle loi doit constituer une véritable motivation et donner la capacité d'assurer une production cinématographique suivant une vision créative qui redonne à l'Algérie son lustre, forte de ce dynamisme que connaît la société.

- La loi doit tenir compte des différentes mutations et évolutions

dans le domaine cinématographique, et répondre aux attentes des jeunes désirant se spécialiser dans ce domaine.

- Fixer des mécanismes bien définis pour le financement des projets cinématographiques, dans le respect des lois de la République.

Concernant le développement des grands projets industriels structurants du secteur de l'Energie et des Mines :

- Le président de la République a rejeté tous les délais à long terme pour la réalisation de lignes ferroviaires devant relier Annaba à la mine de Bled El Hadba et Béchar à Gara Djebilet en passant par Tindouf, ordonnant leur réduction immédiate.

- Le président Tebboune a ordonné de réaliser ces lignes ferroviaires dans les plus brefs délais, suivant les standards internationaux, en partenariat avec des compagnies internationales, à même d'augmenter les capacités de production de ces deux projets, au regard de leur urgence économique pressante.

- Procéder à l'aménagement et à l'exploitation, en concomitance, concernant les différents travaux, en vue de parachever l'exploitation de la mine de Gara Djebilet.

- Permettre aux start-up de participer aux différents projets miniers.

Cinéma : tenue d'assises dédiées au secteur et définition des mécanismes de financement

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, la tenue d'assises dédiées au secteur du cinéma, en impliquant les acteurs et professionnels du secteur et la définition de mécanismes pour le financement des projets cinématographiques, en vue d'enrichir le projet de loi relatif à l'industrie cinématographique. Il a été décidé le report du projet de loi relatif à l'industrie cinématographique pour enrichissement, en tenant compte de cinq directives, dont la tenue d'assises dédiées au secteur du cinéma, en

impliquant les acteurs et professionnels du secteur algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, précise un communiqué de la Présidence de la République au terme de la réunion du Conseil des ministres. "La nouvelle loi doit constituer une véritable motivation et donner la capacité d'assurer une production cinématographique suivant une vision créative qui redonne à l'Algérie son lustre, forte de ce dynamisme que connaît la société", a-t-il souligné.

"La loi doit tenir compte des différentes mutations et évolutions dans le domaine cinématographique, et répondre aux attentes

des jeunes désirant se spécialiser dans ce domaine", a ordonné le président de la République qui a mis l'accent sur la nécessité de "fixer des mécanismes bien définis pour le financement des projets cinématographiques, dans le respect des lois de la République".

Le Président de la République a souligné son attachement à ce que la nouvelle loi sur l'Artiste comporte des mécanismes de prise en charge des aspects sociaux de tous les créateurs algériens, dans tous les types d'arts, en guise de reconnaissance de leur apport et de la belle image qu'ils reflètent de l'Algérie".

Mines de phosphate à Tébessa et de fer à Tindouf : le président de la République ordonne de réduire les délais de réalisation des projets des lignes ferroviaires

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, de réduire les délais de réalisation de lignes ferroviaires devant relier Annaba à la mine de Bled El Hadba (Tébessa) et Béchar à la mine de Gara Djebilet (Tindouf), soulignant la nécessité de réaliser ces lignes ferroviaires suivant les standards internationaux en vigueur, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Concernant le développement des grands projets industriels structurants du secteur de l'Energie et des Mines, "le président de la République a rejeté tous les délais à long terme pour la réalisation de lignes ferroviaires devant relier Annaba à la mine de Bled El Hadba et Béchar à celle de Gara Djebilet en passant par Tindouf, ordonnant leur réduction immédiate", précise le communiqué.

Le Président Tebboune a, en outre, ordonné de "réaliser ces lignes ferroviaires dans les plus brefs délais, suivant les standards internationaux en vigueur, en partenariat avec des compagnies internationales, à même d'aug-

menter les capacités de production, au regard de leur urgence économique pressante".

Il a également instruit à l'effet de procéder à "l'aménagement et à l'exploitation, en concomitance, concernant les différents travaux, en vue de parachever l'exploitation de la mine de Gara Djebilet". Par ailleurs, le président de la République a ordonné de "permettre aux start-up de participer aux différents projets miniers". A rappeler que le projet phosphate

intégr, qui englobe le développement et l'exploitation du gisement de phosphate de Bled El Hadba à Djebel Onk, wilaya de Tébessa, la transformation chimique des phosphates à Oued Kébir, wilaya de Souk Ahras, la fabrication des engrais à Hadjar Soud, wilaya de Skikda, ainsi que des installations portuaires dédiées au niveau du port de Annaba, permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants. Consi-

dérée comme l'une des plus grandes mines de fer dans le monde, Gara Djebilet recèle plus de 3 milliards de tonnes de réserves dont 1,7 milliards de tonnes exploitables.

Le coup d'envoi des travaux d'exploitation de la mine Gara Djebilet qui doit produire 2 à 3 millions de tonnes de minerai de fer/an dans une première phase (2022-2025), pour arriver à 40-50 millions tonnes/an à partir de 2026 a été donné en juillet dernier.

Ramadhan: création cette semaine d'un dispositif de veille pour suivre l'approvisionnement du marché en produits de base

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi, la création, cette semaine, d'un dispositif minutieux de veille, chargé de contrôler et de suivre quotidiennement l'approvisionnement du marché en différents produits de base, indique un communiqué de la Présidence de la République. Concernant les mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, il a été décidé "la création, cette semaine, d'un dispositif minutieux de veille, en coordination entre les ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce, chargé de contrôler et de suivre quotidiennement l'approvisi-

onement du marché en différents produits de base, exploités désormais par des bandes pour saper la stabilité sociale", précise le communiqué. Le président de la République a, à cet égard, souligné que "la réduction de la facture d'importation ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais plutôt en tenant compte de la disponibilité de la production nationale, quantitativement et qualitativement". Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité d'"intensifier les systèmes d'alerte et de contrôle, à commencer par les cités, les villages et les hameaux, en y impliquant les autorités locales de manière à contrôler les prix des produits de base et approvisionner les marchés, tous types confondus".

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Distinction des Directions de l'Industrie de wilaya ayant décroché les trois premières places

Le ministère de l'Industrie a distingué, lundi, les Directions de l'Industrie de wilaya qui ont décroché, de par le nombre d'activités réalisées, les trois premières places dans la 12e édition de la Semaine mondiale de l'Entrepreneuriat, organisée en novembre dernier par le Réseau global pour l'entrepreneuriat GEN (Global entrepreneurship network).

Tenue au siège du ministère de l'Industrie, la cérémonie de distinction a été présidée par le Secrétaire général du ministère, Salah-Eddine Belbrik, au nom du ministre de l'Industrie Ahmed Zaghdar, avec la participation, par visioconférence, du président du GEN, Jonathan Ortmans en vue de valoriser la participation de l'Algérie aux activités de la 12e édition de la Semaine mondiale de l'Entrepreneuriat tenue novembre dernier, sous le thème "Construisons un écosystème favorable à l'entrepreneuriat: construction, partage et célébration". Intervenant à cette occasion, M. Belbrik a rappelé que l'Algérie avait été classée première mondiale en termes de nombre d'activités organisées, soit 2137 activités, suivie respectivement par les Etats-Unis (1.046 activités) et l'Espagne (531 activités).

Au plan national, la Direction de l'Industrie de wilaya de Tipaza occupe la première place dans cette compétition avec 907 activités soit 42,44% du total d'activités organisées à l'échelle nationale, suivie respectivement par la wilaya de Biskra avec 862 activités (40,33%) et la wilaya d'Oran avec 72 activités (03,36%), selon la même source.

Ces résultats motivants, ajoute M. Belbrik, ont été annoncés sur la plateforme électronique dédiée à cet événement "genglobal.org" et seront officialisés lors du Congrès mondial de l'entrepreneuriat, prévu cette année Australie.

De son côté, M. Ortmans a salué la réalisation de l'Algérie en matière d'entrepreneuriat, exprimant ses vœux de voir ce pays décrocher d'autres Prix lors de la prochaine édition prévue en Australie.

Pour sa part, la présidente du GEN Algeria, Fatima Rachedi, a affirmé que le ministère de l'Industrie a accompagné cette édition depuis la première participation algérienne en 2011.

La rencontre était également l'occasion pour distinguer les directeurs de l'Industrie des trois wilayas lauréates de la 12e édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, le directeur de l'Industrie de Tipaza (1ère place) a indiqué que cette grande réalisation était le fruit d'un programme riche, soutenu par une large opération de promotion et une coordination entre les différents secteurs.

De son côté, la Directrice générale de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie, Djouhar Hadi, a précisé que les nouveaux textes législatifs et réglementaires dans le secteur de l'investissement permettront de créer une nouvelle dynamique dans le domaine de l'entrepreneuriat et de décrocher d'autres Prix à l'avenir.

PÊCHE

Signature d'une décision interministérielle relative à l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs

Le ministère de la Pêche et des productions halieutiques et le ministère des Transports ont signé, lundi, une décision interministérielle définissant les modalités et conditions d'agrément des acquis d'expérience professionnelle des marins-pêcheurs en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude à la conduite des bateaux de pêche et des engins y afférents.

L'agrément des acquis d'expérience professionnelle des marins-pêcheurs se veut un moyen pour régulariser la situation des professionnels de la pêche en activité, non titulaires de certificats d'aptitude conformes à la fonction qu'ils exercent à bord des bateaux de pêche, en ce sens qu'il leur permet d'obtenir des certificats à travers l'agrément de leurs acquis, a affirmé un communiqué du ministère de la Pêche et des productions halieutiques.

Pour obtenir le certificat en question, le candidat doit passer un examen oral et écrit évalué par un jury présidé par le directeur de l'Établissement de formation en pêche et en aquaculture ou un organe similaire. Parmi les conditions requises, la confirmation d'une durée déterminée de navigation effective allant de 12 à 36 mois selon le cas, conclut la même source.

JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE

L'Algérie consacre le caractère social de l'Etat à travers sa politique financière

En allouant près du quart de son Produit intérieur brut (PIB), soit l'équivalent de 5000 milliards Da (35 Mds Usd) aux transferts sociaux directs et implicites, l'Algérie s'emploie à consacrer le caractère social de l'Etat qu'elle considère comme un principe immuable.

Au moment où le monde célèbre la Journée mondiale de la justice sociale, coïncidant avec le 20 février, la loi de Finances 2023, qui consacre les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vient confirmer cette orientation, à travers les nombreuses mesures prises visant la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

En effet, ces mesures portent sur la subvention des produits dits de large consommation, la revalorisation des salaires et la lutte contre la spéculation illicite, sans pour autant introduire de nouveaux impôts, outre la promotion de l'investissement local pour assurer l'équilibre régional.

D'autres mesures ont été décidées précédemment par le président de la République, pour ne citer que l'exonération des salaires inférieurs à 30.000 Da de l'impôt sur le revenu global (IRG), mesure qui a bénéficié à 5 millions de citoyens, dont 2,6 millions de retraités, avec une dépense fiscale dépassant les 84 Mds Da/an, ou encore la réduction de l'IRG au profit de plus de 9 millions de personnes, avec une dépense fiscale d'environ 200 Mds Da.

La loi de Finances de 2023, dont le budget est le plus important depuis l'indépendance, avoisinant les 13.800 Mds Da, consacre plus de 9.700 Mds Da aux dépenses de fonctionnement, dont près de la moitié est versée dans les salaires, qui connaîtront une augmentation significative au titre des exercices 2023 et 2024.

A la lumière de ces augmentations décidées par le président de la République, oscillant entre 4500 Da et 8500 Da/salaire, et pour lesquels près de 600 Mds Da ont été alloués cette année, en plus de la couverture dédiée à l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à



l'insertion professionnelle (DAIP) et à la conversion des contrats du dispositif d'Aide à l'insertion sociale (DAIS) en contrats à durée indéterminée (CDI), la masse salariale devrait atteindre 4630 Mds Da durant l'année en cours.

L'Etat affecte des sommes considérables aux subventions directes ou explicites, financées par le budget de l'Etat (en particulier les transferts sociaux), ainsi que les subventions indirectes ou implicites, à savoir les recettes non recouvrées que l'Etat cède sous forme d'incitations fiscales, avantages commerciaux et soutien des prix des produits énergétiques commercialisés.

Il s'agit des subventions ciblées (habitat, santé, pensions de retraite) et des subventions généralisées (subventions des prix des produits de base, des produits alimentaires et énergétiques et de l'eau), représentant ainsi la plus grande part de la subvention de l'Etat.

En 2021, 2700 milliards de DA ont été consacrés à la subvention des prix de produits énergétiques, plus de 400 milliards de DA à la subvention des prix des produits alimentaires et plus de 60 milliards de DA à la subvention des prix de l'eau.

Au regard des sommes considérables affectées à la subvention des prix des produits énergétiques, l'Algérie occupe la première place à

l'échelle mondiale en termes d'application des prix les plus bas pour le gaz de pétrole liquéfié destiné au carburant, deuxième pour le prix du gaz naturel et cinquième pour les prix des carburants (essence et mazout).

Pour renforcer davantage la justice sociale, l'Etat a décidé dans le cadre de la loi de finances 2022, de procéder à l'évaluation des dispositifs de subvention des prix des produits de base (alimentaires, énergétiques et eau), en vue de réformer le système de subventions généralisées en le remplaçant par des subventions ciblées avec l'association de toutes les parties prenantes dans l'élaboration de cette nouvelle approche.

Le caractère social de l'Etat. un choix irréversible

Des experts estiment qu'en dépit de la pandémie de Covid-19 qui a impacté toutes les économies mondiales, l'Algérie n'a pas renoncé au caractère social de son budget contrairement aux autres pays, car son orientation sociale est un principe sacré et un choix stratégique irréversible.

L'expert en économie, Mourad Kouachi, a estimé dans une déclaration à l'APS, que "l'Etat algérien a œuvré à la consécration de son caractère social depuis l'indépendance et auquel il n'a pas

renoncé, en dépit des gouvernements et des conjonctures successifs, étant considéré par l'Etat comme un principe et un choix stratégique et le place en tête des priorités, notamment à travers le maintien de la gratuité de l'enseignement et des soins, la distribution d'un grand nombre de logements et la subvention de produits de large consommation et autres".

Pour cet expert, "Même dans les pires situations, voire en pleine pandémie de Covid-19, l'Etat avait consacré d'importants budgets au volet social, alors que certains pays développés avaient renoncé à leurs obligations sociales".

L'expert a souligné que le budget de l'exercice 2023 "est énorme, si ce n'est le plus gros budget de l'histoire de l'Algérie, sachant que sa plus grande partie est destinée au soutien du pouvoir d'achat, sans l'imposition d'impôts et de taxes supplémentaires".

L'expert en économie, Ishak Kherchi a, quant à lui, affirmé que "la loi de finances 2023 a consacré le caractère social de l'Etat et préservé le pouvoir d'achat du citoyen, sans imposer de nouveaux impôts, en vue de contenir l'inflation et de consacrer la justice sociale".

"La justice sociale en Algérie se traduit aussi à travers la démarche de l'Etat de concrétiser l'équilibre régional, en focalisant sur les projets de développement dans les différentes wilayas du pays, notamment dans les dix nouvelles wilayas", ce qui a permis d'éradiquer 80% des "zones d'ombre", a-t-il poursuivi.

Pour M. Kherchi, la loi sur la lutte contre la spéculation illicite consacre aussi la démarche de réalisation de la justice sociale, en vue de maîtriser les prix et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

ALGÉRIE - KENYA

M. Goudjil reçoit le président du Parlement de la République du Kenya

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a reçu, lundi au siège du Conseil, le président de l'Assemblée nationale de la République du Kenya, Moses Wetangula et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Lors de cette rencontre, les relations bilatérales entre les deux pays ont été passées en revue, "ainsi que les voies de leur renforcement à plusieurs niveaux, à la lumière des directives stratégiques des dirigeants des deux pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue kényan M. William Ruto, au profit des deux pays et peuples amis", a ajouté la même source.

Le président du Conseil de la nation a, par la même, rappelé à son invité kényan "les fondements sur lesquels repose la politique extérieure de l'Algérie, basée sur le principe du res-

pect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui, et son soutien permanent aux causes justes, au droit des peuples à l'autodétermination et aux efforts de décolonisation en Afrique et de par le monde, conformément aux principes de la légalité internationale et aux résolutions onusiennes, notamment la cause sahraouie".

Prônant l'importance de consolider l'indépendance politique africaine par le renforcement de la résilience de l'économie continentale, à travers l'adoption d'un nouveau concept du principe de non-alignement, à la lumière des mutations internationales en cours et loin des concepts de la guerre froide", M. Goudjil a mis en avant les décisions importantes prises lors des dernières réunions de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba.

De son côté, M. Wetangula a affirmé

que la position kenyane a, toujours, été constante et en faveur du soutien aux causes de libération dans tous les fora et occasions africaines et internationales, notamment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les entretiens ont également porté sur les démarches entreprises par les dirigeants africains, en vue de consolider la coopération inter-africaine et celles qui visent à activer la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun, indique le communiqué du Conseil de la nation.

Pour rappel, la délégation parlementaire kenyane conduite par M. Wetangula, effectue une visite en Algérie, du 19 au 24 février, sur invitation de l'Assemblée populaire nationale (APN).

BISKRA

La presse au Centre de formation des troupes spéciales

Une visite guidée au Centre de formation des troupes spéciales chahid Mohamed-Saïd Benchaïb de Biskra relevant de la 4ème RM (région militaire) a été organisée lundi pour les représentants des médias nationaux.

Dans son allocution d'ouverture prononcée à l'occasion, le commandant du Centre, le colonel Saâd Benkherara, a indiqué que la manifestation s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'institution militaire et la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la présentation des missions et du niveau de la formation assurée par les troupes spéciales et consolider la relation Armée-Nation. Au cours de la visite, les journalistes ont suivi un documentaire sur les étapes de développement de cette institution et la formation théorique et pratique assurée aux stagiaires et leur vie quotidienne

au sein du Centre. Des explications ont été également données sur la formation assurée aux soldats des troupes spéciales regroupés dans des ateliers et salles de cours dans les domaines des liaisons, du génie, du saut en parachute et l'utilisation des diverses armes, outre les techniques de survie et d'accomplissement des missions dans le Sud algérien, en forêt ou en zones urbaines.

Les officiers du Centre de formation ont présenté des informations sur les armes et missions des soldats parachutistes, avant le saut en parachute, pendant le saut et durant les interventions en jour et pendant la nuit dans les

conditions diverses. Le centre dispose, outre ses structures pédagogiques et équipements militaires, des équipements de santé et des espaces récréatifs et de sport et autres pour l'accueil des soldats élèves. Créé en 1993, le Centre d'instruction des forces des troupes spéciales forme des soldats et sous-officiers contractuels et de réserve qui reçoivent une formation spécialisée de haut niveau.

Au terme de la visite, des manœuvres tactiques ont été exécutées avec des exhibitions de combat au corps à corps et une simulation d'une intervention militaire de neutralisation d'une force ennemie.

SOUK AHRAS

Affluence du public aux journées d'information sur les forces de défense aérienne du territoire

Les journées d'information sur les forces de la défense aérienne du territoire, ouvertes lundi au centre d'information territoriale chahid Rekab Hafsi de Souk Ahras et se poursuivant au 22 février, ont suscité une large affluence du public, notamment des jeunes. Organisées par le Commandement de la 5ème Région militaire, ces journées qui s'inscrivent dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2022-2023 proposent plusieurs pavillons exposant aux visiteurs le matériel, les armes de guerre, et les équipements électroniques développés de l'arme des forces de défense aérienne du territoire. Des pavillons ont été également consacrés aux

spécialités diverses des forces de défense aérienne du territoire dont celles de maintenance et rénovation, de recherche et développement, au centre d'instruction des forces de défense aérienne du territoire chahid-Djefal-Abdelwahab d'El Hassi (Sétif), à la recherche et secours et à la formation (laboratoire des systèmes numériques, fibres optiques, télécommunications, électroniques, mesures électriques, bobinage et hautes fréquences).

Des modèles miniaturisés de plusieurs armes des forces de défense aérienne du territoire ont été exposés dont des avions de guerre, des fusils mitrailleurs, des systèmes de défense aérienne, des treillis ainsi que des photographies et

fiches de présentation des missions de certains services de ces forces. L'occasion a permis aux jeunes désireux intégrer les rangs de l'ANP de se rapprocher du service de formation pour découvrir les spécialités offertes par les forces de défense aérienne du territoire et les conditions d'incorporation. Moadh, élève de troisième année secondaire, a indiqué être "impressionné" par les équipements et moyens développés des forces de défense aérienne du territoire, exprimant son souhait d'intégrer l'institution militaire.

Président l'ouverture de cette manifestation au nom du commandant de la 5ème RM, le général-major Allaoua Ouadni, Commandant régional de

défense aérienne de la 5ème RM, a souligné que l'objectif de ces journées est de renforcer la communication entre l'institution militaire et le citoyen et de permettre au public de découvrir de près les tâches et composantes des forces de défense aérienne du territoire. Il a également relevé que cette manifestation est une opportunité de mettre en exergue le niveau de développement qualitatif de cette arme lui permettant d'accomplir avec professionnalisme ses missions de protection de notre espace aérien et de présenter les institutions de formation et les opportunités offertes aux jeunes pour intégrer les rangs de l'armée dont les forces de défense aérienne du territoire.

EL-OUED

La mission de l'université dans la lutte contre la corruption explicitée (rencontre)

La mission de l'université dans la moralisation de la vie publique et dans l'ancrage des hautes valeurs pour la lutte contre la corruption a été soulignée par les participants à un colloque national ouvert lundi à l'université Chahid Hamma Lakhdar d'El-Oued à l'initiative de la faculté de Droit et Sciences politiques de cet établissement d'enseignement supérieur. La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a, lors de cette rencontre intitulée "La mission de la haute autorité dans la consolidation de la transparence et de la moralisation de la vie générale", mis l'accent sur la mission dévolue aux institutions universitaires dans la moralisation de la vie publique à la faveur des actions de sensibilisation sur les périls et conséquences néfastes de la corruption et les voies préventives contre ce phénomène dans la société.

"Le rôle de l'université revêt une grande importance dans la prévention et la lutte contre la corruption eu égard à sa noble vocation pédagogique, éducative et for mative dans la moralisation de la vie générale au travers ses contributions à l'ancrage des hautes valeurs, les principes et les comportements appropriés dans l'esprit de l'étudiant", a affirmé Mme. Mesrati.

La conférencière a, à ce titre, recommandé l'activation du rôle de la recherche scientifique, son enrichissement pour une meilleure transparence, la prévention, la lutte contre la corruption et la mise en œuvre des conclusions des recherches pour en faire des moyens à la disposition des institutions constitutionnelles.

Les organes de l'instance (HATPLC), a-t-elle ajouté, "sont déterminés à prendre en charge les questions soulevées parmi lesquelles la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption à la faveur du lancement des volets en application des clauses de la convention signée, le mois de janvier dernier, avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique portant notamment consécration d'une coopération et partenariat dans les domaines d'intérêt commun".

S'agissant de la nouvelle loi n 22-08 fixant l'organisation de cet organe, sa composition et ses attributions, Mme Mesrati a fait part de la création, au sein de la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, d'une instance centrale chargée de l'investigation administrative et financière sur le phénomène de la corruption et l'enrichissement illicite des fonctionnaires, la mise en place, en coordination avec les différents acteurs de la société civile, d'un réseau algérien pour la transparence, en sus de la dynamisation des dispositions prévues dans l'article 205 de la Constitution de 2020. Mme. Mesrati a soutenu que la stratégie nationale de la transparence 2023-2027 prévoit plusieurs projets dont, notamment, la numérisation de la déclaration des biens, leur traitement électronique, la planification de la mise en œuvre d'un programme national mis à jour de formation et de sensibilisation tendant à renforcer les capacités de toutes les catégories assujetties, dont les agents publics et divers acteurs de la société civile.

Les participants, des universitaires, chercheurs et cadres de la HATPLC, ont examiné quatre axes inhérents aux "cadre juridique et international de lutte contre la corruption", "le règlement juridique et constitutionnel de la HATPLC", "les attributions de la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption" et "la mission de l'université dans la moralisation de la vie publique".

Ce colloque national de deux jours (20-21 février) est organisé avec le concours de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et en coordination avec le Laboratoire des mutations juridiques et ses retombés sur la législation algérienne et le Laboratoire des politiques générales et d'amélioration du service public en Algérie.

OUM EL BOUAGHI

Une soixantaine de participants au concours national des clubs scientifiques sur le meilleur projet de startup

Un concours national des clubs scientifiques universitaires sur le meilleur projet de start-up s'est ouvert lundi à l'université Larbi Ben M'hidi de la wilaya d'Oum El Bouaghi avec la participation de 57 clubs représentant 39 universités de 33 wilayas du pays.

Le coup d'envoi de la manifestation, organisée par l'université d'Oum El Bouaghi et la direction des œuvres universitaires en collaboration avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) auprès du ministère de tutelle à l'occasion de la Journée nationale du Chahid et le soixantenaire de l'indépendance, a été donné par Ahmed Mir, président de la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, représentant du ministre de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mir a indiqué que le concours "vient consacrer l'orientation du Gouvernement vers l'édification d'une économie diversifiée basée principalement sur les start-up qui créent la technologie et exporte, importe et échange la connaissance".

Il a ajouté que le ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a initié l'opération "Un diplôme-une startup et un diplôme-un brevet d'invention" pour

faire émerger une génération d'étudiants initiateurs d'affaires et changer la mentalité de chercheur de poste d'emploi à créateur de richesse et de start-up.

De son côté, le professeur Sofiane Zaïdi de l'université d'Oum El Bouaghi, membre du jury d'évaluation des projets scientifiques des clubs participant au concours, a indiqué que le rôle de ce jury, composé de 11 experts (académiciens, représentants du ministère de la Numérisation et des Statistiques, de l'Agence Nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) ainsi que d'autres institutions", était d'évaluer les projets en concurrence et le choix des 10 meilleurs projets puis la sélection des 3 lauréats sur la base de plusieurs critères comme l'idée du projet, ses aspects innovants et sa faisabilité.

Les étudiants des clubs prenant part à ce concours présenteront leurs projets en rapport avec les spécialités de l'informatique, les sciences technologiques, sciences humaines et biologie entre autres, au Salon national organisé à la salle omnisports de l'Institut des activités physiques et sportives de l'université d'Oum El Bouaghi.

Le concours national des clubs scientifiques sur le meilleur projet de

création de start-up se poursuivra jusqu'à mercredi prochain dans le cadre de ce Salon qui verra l'organisation d'ateliers de formation spécialisés sur la méthode d'élaborer un mémoire de fin d'études comme projet de start-up.

GUELMA

Un millier de nouvelles cartes professionnelles au profit des agriculteurs depuis début 2023

Au total, 940 nouvelles cartes professionnelles ont été attribuées aux agriculteurs de la wilaya de Guelma, toutes filières confondues, depuis début 2023, dans le cadre de la stratégie de la Chambre nationale d'agriculture (CNA) portant numérisation du secteur agricole, a appris l'APS lundi auprès du secrétaire général (SG) de la Chambre locale.

Mohamed Boulekroun a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ce nombre représente un premier quota, en attendant l'attribution du reste de ces cartes, signalant que le nombre total de cartes délivrées à ce jour par cette instance publique est estimé à 1.120. Il a assuré que ces

chiffres connaîtront à l'avenir une hausse "significative", rappelant que la wilaya de Guelma compte actuellement 13.165 agriculteurs et éleveurs, dans diverses activités, dont 6.

85 agriculteurs activant de manière permanente.

Selon le SG de la chambre d'agriculture de Guelma, la stratégie de la CNA relative à la numérisation du secteur et l'élaboration d'une carte professionnelle numérique pour l'agriculteur permettra l'assainissement du registre agri cole tout en contribuant à aider les autorités à prendre des décisions et des orientations visant le développement, le soutien du secteur agri-

cole et la définition de la carte nationale pour les filières agricoles.

Le processus de numérisation permettra également, a-t-il ajouté, de relier les chambres agricoles avec diverses administrations ayant une relation directe avec l'agriculteur, à l'instar de la Direction des services agricoles et la Coopérative de céréales et des légumes secs ainsi que les banques.

La numérisation du secteur permettra aux fellahs et aux éleveurs de bénéficier du soutien accordé par l'Etat dans différents domaines, a par ailleurs affirmé M. Boulekroun.

INDUSTRIE

L'APN accompagnera le secteur dans la relance des activités des usines récupérées (Commission)

Le président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), Kamel Belakhdar a souligné, lundi à Mascara que l'APN "accompagnera le secteur industriel dans la relance des activités des usines récupérées par l'Etat".

Lors d'un point de presse animé en marge d'une visite de cette commission à la wilaya, M. Belakhdar a souligné: "L'APN accompagnera le secteur industriel afin de relancer l'activité des usines récupérées par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la corruption et des biens détournés, notamment les unités de production, pour lesquels la justice a condamné leurs propriétaires". Ce responsable a fait part de la volonté de l'Etat de changer le mode de gestion des unités de production, ce qui permettra, selon lui, de réaliser un développement économique durable et d'aller au diapason du développement industriel

mondial. Il a ajouté que sa Commission avait programmé des sorties d'information au niveau des zones industrielles et d'activités, ainsi que l'examen de la situation du secteur de l'investissement dans 31 wilayas du pays dont 12 ont été déjà visitées jusqu'à présent.

L'objectif principal de ces visites est de "contribuer à dégager des solutions aux problèmes enregistrés par le secteur de l'industrie, notamment sur le plan de la relance de l'activité gelée des anciennes unités productives suite au cumul des dettes, a ajouté Kamel Belakhdar. Les visites de la Commission aboutiront, a-t-il



précisé, à un ensemble de propositions devant être soumises au président de l'APN, pour prendre en charge toutes les entraves auxquelles est

confronté le secteur industriel. Il est à noter que cette mission d'information a examiné la situation des usines dont l'activité a été gelée depuis plusieurs années, en plus de visiter le parc industriel de la commune d'Og-gaz. Les membres de la Commission ont tenu une réunion avec des investisseurs de la wilaya de Mascara, au cours de laquelle elle a pris connaissance de leurs préoccupations. Celles-ci portent sur l'achèvement des procédures d'octroi des permis de construire et des livrets fonciers, le manque de matières premières et l'achèvement des travaux d'aménagement des zones d'activités.

FINANCE ISLAMIQUE

Près de 500 milliards de DA de dépôts à août 2022

La valeur des dépôts enregistrés au niveau des banques et établissements financiers publics et privés dédiés à la finance islamique a atteint les 500 milliards de DA à l'échelle nationale depuis le lancement officiel de l'opération en 2020 à fin août 2022, a révélé, lundi à Tipasa, le Directeur général du crédit et de la réglementation bancaire à la Banque Centrale, Abdelhamid Bouldanine.

Dans une communication intitulée "Rôle de la Banque d'Algérie dans le soutien de l'industrie financière en Algérie", présentée au colloque international sur la finance islamique organisé au Centre universitaire de Tipasa,

M.Bouldanine a fait état d'un montant global de près de 500 milliards de DA de dépôts au niveau des banques publiques et privées depuis le lancement des produits de la finance islamique en 2020 jusqu'à août 2022.

La valeur des financements, à la même période, a été estimée à "400 milliards de DA au niveau de la totalité des banques et établissements financiers activant en Algérie", a-t-il ajouté. Le même responsable a souligné l'ouverture à la fin août 2022 de 469 guichets dédiés à la finance islamique, à l'échelle nationale, parallèlement à 600.000 comptes bancaires. Il a précisé que ce bilan a été enregistré

au niveau de 11 banques et établissements financiers en Algérie ayant obtenu l'autorisation de commercialiser les produits de la finance islamique depuis avril 2020, date de promulgation d'une instruction définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers en Algérie. 20 demandes d'autorisation avaient été déposées, a-t-il dit.

S'agissant des perspectives de la finance islamique en Algérie, M. Bouldanine a indiqué que l'action de la Banque Centrale est axée actuellement sur trois points essentiels, relatifs

au "cadre légal", au "cadre réglementaire" et à la "gouvernance bancaire", faisant part de la préparation en cours du nouveau projet de loi bancaire et monétaire.

La 5e édition du colloque international de la finance islamique de Tipasa, dédié à "L'industrie de la finance islamique en Algérie et exigences du leadership", a été organisée par le Haut conseil islamique (HCI), en coordination avec la Banque Centrale et la Banque nationale d'Algérie (BNA), avec la participation d'établissements bancaires et financiers en Algérie et d'experts du domaine nationaux et étrangers.

TRANSPORT

Le projet de la ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Laghouat-Djelfa en voie d'achèvement

Le projet de la ligne ferroviaire Nord-Sud, Boughezoul (Médéa)-Laghouat-Djelfa est en voie d'achèvement, et ses travaux avancent à un rythme "fort appréciable", a-t-on appris, lundi, auprès des responsables en charge de ce chantier.

"Le projet est au stade des dernières retouches et sa réception est attendue pour mars prochain", ont assuré les responsables en charge du projet au wali de Djelfa, Amar Ali Bensaâd, lors d'une visite de la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya. Selon le maître d'œuvre de la section Djelfa-Laghouat, Sid Ali Derbal, "cette ligne ferroviaire, s'étendant sur une distance de 110 km et englobant une grande gare ferroviaire dans la ville de Djelfa, est actuellement au stade des dernières retouches, notamment concernant l'aspect esthétique de la gare".

Quant à la section Boughezoul (Médéa)-Djelfa (140 km), son "taux de réalisation est estimé à 98%", a indiqué son maître d'œuvre Smail Hellal, soulignant le parachèvement en cours d'un ouvrage d'art sur la route de Sidi Baizid (Nord de la wilaya). La ligne Boughezoul-Laghouat, traversant la wilaya de Djelfa sur une distance de 250 km, constitue "un soutien économique d'importance pour la région", a estimé le wali de Djelfa. Il a ajouté que "cette ligne reliant Djelfa, qui occupe une position stratégique, à la ligne Nord-Sud, va garantir une grande mobilité pour le transport des voyageurs et des marchandises, tout en assurant plusieurs destinations, notamment vers les ports, consacrant ainsi une vision économique dans les court et moyen termes".

Le wali a rappelé, à l'occasion, la réception, en décembre dernier, de trois gares ferroviaires dans le cadre de la mise en service de la ligne ferroviaire Est-Ouest reliant les wilayas de M'sila et Tissemsilt, en passant par trois communes de Djelfa, El-Birine, Sidi Laâdjil et Hassi Fdoul. Durant cette visite, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis des travaux de parachèvement de cette ligne ferroviaire, dont les aménagements internes et externes des gares ferroviaires de Djelfa, Ain Ouessara et Hassi Bahbah, ainsi que les travaux des ouvrages d'art et des installations d'évacuation des eaux.

AGROALIMENTAIRE

Plus de 130 entreprises participent à la deuxième édition du salon "AgroPack Expo"

Plus de 130 entreprises nationales et étrangères participent à la deuxième édition du Salon international de l'agroalimentaire et de l'emballage "AgroPack Expo" qui a ouvert ses portes lundi au Centre international de conférences (CIC) d'Alger. Ce salon, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, est l'occasion pour les opérateurs économiques d'échanger et de s'informer sur l'actualité de l'industrie agroalimentaire et du secteur de l'emballage, notamment concernant les matières premières, les équipements et les technologies utilisées, pour promouvoir cette industrie, favoriser les investissements, mettre en place des partenariats internationaux et améliorer

la qualité du produit national, selon les organisateurs. Présidant l'ouverture du salon, au nom du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, le secrétaire général du ministère, Salah-Eddine Belbrik, a souligné l'importance de la filière agroalimentaire, où l'on compte actuellement plus de 170.000 emplois directs et indirects et plus de 500 millions de dollars d'exportations. Il s'agit d'une "filiale stratégique importante" à laquelle les pouvoirs publics attachent un grand intérêt, a-t-il ajouté, en voulant pour preuve les facilités de financement dont elle bénéficie. Le responsable a, dans ce contexte, rappelé la création d'un cluster professionnel de l'agroalimen-

taire, qui contribue, a-t-il dit, à l'organisation de la filière et au renforcement du dialogue avec les professionnels pour trouver des solutions à même de développer cette activité, notamment à la lumière des excédents enregistrés dans la production agricole. 500 projets dans le domaine de l'agroalimentaire sont actuellement au niveau du ministère, a-t-il indiqué, estimant que ce chiffre pourrait atteindre 1.000 d'ici la fin de l'année. Interrogé sur le foncier industriel, le secrétaire général du ministère a précisé que le gouvernement s'est penché sur ce dossier et qu'une loi relative au foncier sera "bientôt" promulguée.

BEJAIA

Le gisement de zinc et plomb d'Amizour entrera en exploitation dès 2026

Le projet d'exploitation du gisement de zinc et plomb dans les circonscriptions d'Amizour et Tala-Hamza, de Bejaia, entrera en production en 2026, a annoncé lundi, Meriem Touatila, directrice générale de la joint-venture Algéro-Australienne, Western Mediterranean Zinc (WMZ) détenteur du permis d'exploration, .

Intervenant au cours d'une réunion à la wilaya consacrée à la présentation du projet, cette responsable a détaillé les étapes du projet depuis l'obtention du titre d'exploitation minier, attendu dans le courant du premier semestre de l'année en cours jusqu'à l'implantation de l'usine de traitement des deux minerais, en passant par l'opération d'acquisition des terrains d'as-

siettes délimités à cet effet.

La date prévue de l'exploitation du gisement d'Amizour coïncidera avec la réception de deux projets parallèles actuellement en réalisation, celui de la pénitente Port de Bejaia-Ah-nif, et le dédoublement et l'électrification de la voie ferrée Bejaia-Béni-Mansour, dont la mise en service "va arriver à point nommé pour le transport et le déchargement du minerais vers le port de Bejaia", a-t-elle expliqué.

Elle a également souligné que ce transport va s'effectuer au moyen de "wagons adaptés et spécialement conçus pour éviter l'encombrement des deux voies mais aussi pour prévenir toute forme de pollution". Lui emboitant le pas, un des ingénieurs de la WMZ a précisé que la méthode utilisée est

basée sur une "technique conventionnelle non polluante et sans risque sur la stabilité du terrain", a-t-il assuré, réitérant l'idée selon laquelle, le projet va être "un modèle minier" dans le genre.

Ce projet structurant revêt un caractère stratégique pour le pays, de par son potentiel minier exploitable estimé à 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170.000 tonnes de concentré de zinc, selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Energie et des Mines en mars 2022.

Ces chiffres confirment, selon le ministère, l'importance du projet qui va permettre de réduire la facture d'importation par la satisfaction du besoin national et l'augmentation des recettes en monnaies devises

par l'exportation de l'excédent de la production.

Au plan de l'emploi, l'exploitation de cette mine constituera des débouchés pour les diplômés universitaires et ceux de la formation professionnelle, par la création de près de 700 emplois directs, sans pour autant parler de l'impact positif sur le développement économique de la région, estime la même source. Au plan de l'environnement, toutes les études nécessaires ont été réalisées pour évaluer l'impact sur l'environnement de l'exploitation du gisement, avait affirmé alors, le ministère, ajoutant que la méthode d'exploitation qui a été retenue et approuvée, répond aux exigences environnementales et aux spécificités de la nature du gisement.

PÉTROLE

Le prix du Brent remonte à plus de 83 dollars

Les cours du pétrole commencent la semaine en petite hausse lundi après les pertes de la semaine passée, sur fond d'espoir de reprise de la demande chinoise et d'interrogations quant à de futures hausses des taux de la Fed.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril prenait 0,57% à 83,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars, gagnait 0,52% à 76,74 dollars.

Les deux références mondiales ont perdu plus de 4% la semaine passée, lestées par les anticipations d'une remontée des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) pour lutter contre l'inflation.

Le marché rebondissait toutefois légèrement lundi, dans une séance marquée par de faibles volumes échangés en raison d'un jour férié aux États-Unis, signe de l'absence de consensus chez les investisseurs sur l'évolution future des politiques monétaires des banques centrales.



Le marché pétrolier attend aussi "un signal définitif d'une reprise de la croissance chinoise", le pays étant le premier importateur de brut au monde, expliquent les analystes. La réouverture du pays d'eux début décembre, lorsque la

Chine a abandonné les derniers vestiges de sa stricte politique sanitaire du zéro-Covid, constitue un fort facteur de hausse des prix, les investisseurs espérant un retour du niveau de consommation du brut pré-pandémie.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le prix de l'or à près de 1.845 dollars l'once

Les prix de l'or ont légèrement augmenté lundi alors que les investisseurs attendaient cette semaine la publication des données économiques américaines sur les hausses de taux d'intérêt de la Réserve

fédérale (Fed). L'or au comptant a augmenté de 0,2% à 1.844,59 dollars l'once, après avoir chuté à son plus bas niveau depuis fin décembre lors de la session précédente. Les contrats à terme sur l'or américain ont aug-

menté de 0,2% pour atteindre 1.853,50 dollars. L'indice du dollar était légèrement inférieur par rapport à son plus haut sur le mois de vendredi, rendant les lingots au prix du dollar plus attractifs pour les acheteurs détenant d'autres devises. L'argent au comptant a augmenté de 0,1% à 21,75 dollars l'once, le platine a gagné 0,6% à 922,29 dollars tandis que le palladium a augmenté de 0,5% à 1.505,44 dollars.

ment plus de neuf sur dix qui se disent certaines de continuer, selon un communiqué. Seules 4% des compagnies se disent certaines d'arrêter.

ROYAUME UNI

Semaine de 4 jours : nombreuses entreprises convaincues par un test

Un test à grande échelle de la semaine de quatre jours au Royaume-Uni, réalisé entre juin et décembre 2022, a largement convaincu les entreprises qui l'ont expérimentée, selon les conclusions publiées mardi par les organisateurs. Plus de 60 entreprises ont participé à cette expérience qui a permis à près de 3.000 salariés de travailler un jour de moins par semaine tout en conservant le même salaire. Le test était organisé par l'association 4 Day Week Global, avec notamment les universités de Cambridge et Boston College. Les résultats "montrent que presque toutes les entreprises poursuivront la semaine de 4 jours après l'essai", avec notam-

ment plus de neuf sur dix qui se disent certaines de continuer, selon un communiqué. Seules 4% des compagnies se disent certaines d'arrêter.

Les entreprises n'ont pas été pénalisées par ces semaines allégées: les recettes sont restées stables en moyenne pendant l'expérience (+1,4% pendant l'essai), affichant même une progression de 35% par rapport à la même période de 2021, de même que moins de démissions, d'absentéisme ou de nouvelles embauches, selon les chercheurs. L'étude relève encore des "améliorations significatives en matière de santé physique et mentale, de temps passé à faire de l'exercice et de satisfaction globale dans la vie et au travail", avec des taux de stress, d'épuisement professionnel et de fatigue en diminution, et des problèmes de sommeil en baisse. Initialement, 70 entreprises s'étaient inscrites pour participer à ce projet, mais neuf ont renoncé avant le démarrage, précisent les organisateurs, le plus souvent parce que la compagnie ne se sentait pas suffisamment prête. Les expérimentations de la semaine de quatre jours se sont multipliées récemment en Europe, mais aussi aux États-Unis et au Canada ou encore en Australie et en Nouvelle-Zélande.

RUSSIE

Le PIB s'est contracté de 2,1% en 2022

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Russie s'est contracté de 2,1% en 2022, par rapport à l'année précédente, a indiqué l'Agence des statistiques (Rosstat) dans un communiqué. Le ministère du Développement économique disait en septembre tabler sur une contraction du PIB de 2,9%, alors que la Banque centrale russe s'attendait en décembre à ce qu'elle se situe "autour de -3%". Et selon une estimation donnée le 17 janvier par le président russe Vladimir Poutine, le PIB russe devait se contracter de 2,5% sur l'ensemble de l'année 2022, bien loin des prévisions envisagées au printemps dernier. Fin

janvier, le Fonds monétaire international (FMI) avait indiqué dans un rapport s'attendre à "une contraction économique plus modérée que prévu en Russie en 2022 (estimée à -2,2% contre -3,4% prévus)", tout en estimant qu'elle devrait être "suivie d'une croissance légèrement positive en 2023". L'inflation s'est stabilisée en janvier à près de 12% sur un an en Russie, selon Rosstat, après avoir flambé jusqu'à battre un record de vingt ans en avril dernier (17,8% sur un an). Les prix, déjà en hausse en Russie en raison de la reprise post-pandémie de Covid-19 et de la flambée des prix des matières pre-

mères, avaient connu un embrasement au deuxième trimestre 2022. Début février, la Banque centrale de Russie a dit tabler sur une "inflation annuelle entre 5 et 7% en 2023, pour revenir à 4% en 2024". En ce qui concerne le PIB, la présidente de la Banque centrale russe, Elvira Nabioullina, a affirmé s'attendre à ce qu'il "repasse au positif" au milieu de cette année. Quant aux prévisions de PIB pour l'année 2023, "la fourchette se situe entre -1% et +1%" -- soit entre une faible récession ou une croissance légère malgré les sanctions internationales --, a-t-elle déclaré aux journalistes.

IRAN

La monnaie nationale atteint un nouveau plus bas face au dollar

Le rial iranien a atteint lundi un nouveau plus bas historique, dépassant le seuil psychologique de 500.000 rials pour un dollar. Dans les bureaux de change à Téhéran, la monnaie nationale s'échangeait de 500.000 à 505.000 rials contre un billet vert et à environ 545.000 pour un euro lundi après-midi. Cette dépréciation a débuté il y a plusieurs mois et provoqué la démission du chef de la banque centrale iranienne (CBI) en décembre, alors que la monnaie nationale avait perdu environ 25% de sa valeur en deux mois seulement. Le nouveau chef de la CBI, Mohammad-Reza Farzin, a annoncé lundi à la télévision la mise en place d'un nouvel organisme, le "Centre de change d'or et de devises", afin de mieux contrôler le marché. S'exprimant samedi, le président iranien Ebrahim Raïssi a promis de "contrôler le prix des devises étrangères et des moyens de subsistance". Pour sa part, une responsable de la Chambre de commerce de Téhéran, Maryam Khazai, a regretté que l'Iran soit "la sixième économie au monde avec le taux d'inflation le plus élevé", à 49%.

SUÈDE

L'inflation ralentit à 11,7% sur fond de hausse des prix de l'alimentation

La hausse des prix en Suède a ralenti en janvier 2023 à 11,7%, notamment du fait de l'augmentation des prix des produits alimentaires, selon des statistiques officielles publiées lundi. L'indice des prix à la consommation (CPI) avait atteint un niveau record en décembre 2022, à 12,3%. "Les prix de l'électricité ont baissé de 27,4% au cours du dernier mois, ce qui a aussi contribué à un assouplissement du taux d'inflation de décembre à janvier", selon un communiqué de l'office suédois des statistiques "SCB". Dans le même temps, l'office a noté une hausse de 20,4% des prix des produits alimentaires par rapport à

la même période l'année dernière. L'augmentation des taux d'intérêts relatifs aux emprunts immobiliers ont quant à eux contribué à 2,5 points de pourcentage du taux d'inflation annuel. L'inflation corrigée des évolutions des taux d'intérêts (CPIF), valeur de référence pour la banque centrale, est retombée à 9,3%, contre 10,2 en décembre. Afin de contrer la hausse de l'inflation, la banque centrale suédoise a "brutalement" relevé ses taux ces derniers mois, passant de zéro en avril 2022 à 3% actuellement. D'autres hausses sont à prévoir, avait averti la Banque de Suède.

OMC

Subventions à la pêche : l'OMC lance une "deuxième vague" de négociations

L'OMC a lancé la "deuxième vague" de négociations sur les subventions à la pêche, a déclaré lundi le nouveau président des discussions. Cette "deuxième vague" de négociations constitue un suivi de l'accord historique sur les subventions à la pêche conclu à la douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en juin 2022, a expliqué l'ambassadeur islandais Einar Gunnarsson, à l'occasion de sa première conférence de presse.

L'absence de président, suite au départ de son prédécesseur l'ambassadeur colombien Santiago Wills fin septembre, avait conduit à la paralysie des travaux sur les subventions à la pêche, à un moment crucial. Aux termes de l'accord, les 164 membres s'étaient en effet engagés à poursuivre les négociations sur les questions en suspens afin d'obtenir un accord complet sur les subventions à la pêche pour la treizième réunion ministérielle de l'OMC, qui se tiendra aux Emirats arabes unis en 2024. Mais la deuxième vague de négociations

n'avait pas pu démarrer car les pays ne parvenaient pas à s'accorder sur le choix du président. M. Gunnarsson a présidé lundi sa première réunion plénière, où il a rendu compte des premières consultations bilatérales qu'il a tenues entre le 8 et le 15 février avec quelque 30 délégations. "Je suis optimiste quant au fait que nous serons en mesure de respecter notre ordre de marche" d'ici à la ministérielle de 2024, a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue de la réunion, soulignant que le ton des consultations avait été "uniformément positif et constructif".

Outre les réunions habituelles, il a annoncé la tenue de quatre semaines de discussions intensives sur la pêche, d'ici juillet, la première durant la semaine du 20 mars. L'ambassadeur islandais a souligné que les pays avec lesquels il avait discuté avaient souligné l'importance d'élaborer des règles concernant "les subventions contribuant à la surcapacité et à la surpêche" incluant des flexibilités pour les pays en développement et les plus pauvres.

AVIATION

Airbus va embaucher cette année 3.500 personnes en France

L'avionneur européen Airbus a annoncé lundi avoir signé avec des organisations syndicales en France un accord prévoyant d'embaucher 3.500 personnes dans l'hexagone en 2023. Airbus, qui a annoncé le mois dernier son intention de recruter 13.000 personnes dans le monde en 2023, dont 7.000 seront des créations nettes d'emplois, a précisé que 3.500 embauches seront effectuées en France. "La moitié représente le remplacement des départs naturels, l'autre moitié des créations de postes", a affirmé Thierry Baril, directeur des ressources humaines du groupe au niveau mondial. L'entreprise avait effectué le même nombre de recrutements l'an passé, pour répondre à la montée en cadence de sa production d'avions et préparer les technologies de l'avion vert. Sur ce total, 2.300 embauches concerneront les

SÉTIF Lancement du renouvellement du réseau d'AEP dans la commune de Boutaleb

Un projet portant renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) sur un linéaire de 26 km a été lancé lundi dans la commune de Boutaleb (au Sud de Sétif), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le réseau d'AEP, dont le lancement des travaux a été donné par le chef de l'exécutif local Mohamed-Amine Deramchi, permettra, une fois réceptionné, de renforcer et d'améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale au profit d'environ 13.000 âmes de la commune de Boutaleb, tout en contribuant à l'élimination des fuites signalées sur l'ancien réseau, a-t-on indiqué la même source. La concrétisation de cette opération, destinée à améliorer le cadre de vie des citoyens, a nécessité la mobilisation d'un budget d'investissement public estimée à 79 millions DA.

Les autorités locales poursuivent leurs efforts en vue d'améliorer l'AEP de la population locale, au travers la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 900 millions de DA, servant à la réhabilitation des réseaux et à la réalisation des forages", a-t-on précisé à la wilaya.

L'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune de Boutaleb et de ses environs est l'une des préoccupations majeures du secteur des ressources en eau de la wilaya, notamment ces dernières années où il a été enregistré un manque en la matière, surtout durant l'été.

BOUIRA Une trentaine de foyers privés d'électricité à Ain Bessam et à El Khabouzia suite au vol de câbles électriques

De nouveaux actes de vol de câbles électriques ont été enregistrés dans les communes d'Ain Bessam et d'El Khabouzia (Ouest de Bouira), privant d'électricité une trentaine de foyers, a-t-on appris, lundi auprès de la direction locale de Sonelgaz-distribution.

Le dernier acte de vol remonte à samedi lorsqu'un vol de plus d'un kilomètre (1012 mètres) de lignes électriques a été commis dans la localité dite "Haouch Diene", à Ain Bessam.

Il a privé d'électricité une quinzaine de foyers, a déploré Mme Ouidia Benyoucef, responsable à la direction locale de Sonelgaz-distribution.

Une plainte "vient d'être déposée" auprès des services de sécurité concernés, pour ouvrir une enquête sur ces vols qui persistent à Bouira, a-t-elle dit, soulignant qu'un autre acte de vol a été signalé, la fin de la semaine dernière, dans la localité d'Ouled Aliane, relevant de la commune d'El Khabouzia (Ouest de Bouira).

Au total, 666 mètres de câbles électriques (ligne de basse-tension) ont été volés par des inconnus à Ouled Aliane ce qui a pénalisé une autre quinzaine de foyers de cette éne rgie", a-t-elle fait savoir à l'APS, précisant en outre qu'une autre plainte avait déjà été déposée auprès des services de sécurité pour faire la lumière sur ce phénomène.

Les services de Sonelgaz-distribution sont intervenus à Ain Bessam ainsi qu'à El Khabouzia pour effectuer les travaux nécessaires de réparation en procédant au remplacement des lignes volées afin de rétablir le courant électrique au profit de la trentaine de foyers touchés par ces vols.

Mme Benyoucef a lancé un appel à la société civile pour "dénoncer ce genre d'actes qui causent non seulement des désagréments aux citoyens, mais aussi des préjudices financiers importants à la société Sonelgaz", a-t-elle dit, sans pour autant préciser le montant des pertes subies.

Le phénomène de vol de câbles électriques a pris de l'ampleur à Bouira, où le mois dernier et en l'espace de quatre jours (du 18 au 24 janvier) 500 mètres de lignes électriques ont été volés par un groupe d'inconnus à El Hachimia et à El Khabouzia, a relevé Mme Benyoucef.

Ce phénomène persiste à ce jour dans notre wilaya, où nous avions déjà enregistré au mois d'août 2022 un vol de 820 mètres de câbles électriques en l'espace de quatre jours", a-t-elle regretté.

Durant l'année écoulée (2022), plus de 50 actes de vols ont été enregistrés et près de 9 kilomètres de lignes électriques ont fait l'objet de vols, selon les statistiques fournies par la même responsable.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE Réfléchir à la mise en place d'un système intégré de sensibilisation (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a appelé, lundi à Alger, à l'impératif de réfléchir à la mise en place d'"un système intégré de sensibilisation" pour accompagner le système juridique inhérent à la sécurité routière.

Dans une allocution prononcée aux travaux de la journée parlementaire sur "la sécurité routière: législation et stratégie de l'Etat", M. Boughali s'est dit préoccupé par "le bilan alarmant des accidents de la route en Algérie", indiquant que ce dossier "auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier, en l'inscrivant parmi les priorités de son programme, doit être traité, d'autant que ce phénomène a atteint des proportions considérables, d'où l'impératif d'y remédier par tous les moyens".

Après avoir salué "les efforts de l'Etat algérien qui a mis en place un dispositif juridique complet pour dissuader les contrevenants et les responsables d'accidents de la route, le président de l'APN a réaffirmé la détermination de l'Etat à réprimer les pratiques frauduleuses à l'origine de l'insécurité routière".

Il a appelé les juristes et les intervenants dans le système législatif à "promulguer des amendements qui traitent du phénomène de l'insécurité routière, conformes aux résultats de l'étude des facteurs socio-psychologiques des individus qui ne respec-



tent pas la loi et le code de la route et qui mettent la vie d'autrui en danger".

Au terme de son allocution, M. Boughali a adressé "ses salutations et ses remerciements aux éléments de la Gendarmerie nationale, de la Police et de la Protection civile, qui accomplissent leur devoir avec dévouement et professionnalisme en vue de faire respecter la loi", soulignant que "leur travail mérite d'être salué". De son côté, le président de la commission des transports et des télécommu-

nications à l'APN, Ali Mounsi, a souligné l'importance de l'organisation de cette Journée parlementaire dont la thématique constitue une "priorité nationale", appelant à "la tenue d'une conférence nationale sur la sécurité routière pour mettre toutes les parties concernées devant leurs responsabilités".

Il a insisté sur la nécessité de mettre en place une stratégie nationale et d'élaborer une approche globale pour faire face à ce phénomène, en associant les organisations de la

société civile pour une plus grande prise de conscience.

Le Délégué national à la sécurité routière, Nacef Abdelhakim, a, quant à lui, présenté un exposé sur les principales statistiques enregistrées en 2022, où, a-t-il dit, 22.980 accidents de la route ont été enregistrés, faisant 3.409 morts et 30.777 blessés.

Par rapport à 2021, un recul du nombre d'accidents de la route (-2,17%) a été relevé, mais une hausse du nombre de morts (+3,53%) et de blessés (+2,22%), a-t-il indiqué.

ENFANCE La prise en charge des orphelins parmi les priorités de l'ONPPE (Meriem Cherfi)

La déléguée nationale pour la protection et la promotion de l'enfance Meriem Cherfi, a affirmé, lundi à Alger, que la prise en charge des enfants orphelins était l'une des priorités des activités et des actions de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE).

Lors d'une cérémonie de remise de dons à des associations activant dans le domaine de la protection des orphelins, organisée par l'ONPPE en partenariat avec l'opérateur téléphonique +Ooredoo+, Mme Cherfi a précisé que l'ONPPE "œuvre dans le cadre de la protection et la promotion de l'enfance à la prise en charge des enfants orphelins, une des catégories vulnérables de la société".

Elle a souligné que cette "cérémonie symbolique" de distribution de ces dons s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de la coopération de l'ONPPE en coordination avec

+Ooredoo+ au profit des associations activant dans le domaine de la promotion et la protection de l'enfance", précisant que "3 associations de différentes régions du pays ont été sélectionnées".

Mme Cherfi a ajouté que "ces dons sont destinés au financement des programmes de soutien aux familles (au nombre de 47) qui prennent en charge des orphelins".

Elle a évoqué, à ce propos, les "formations dont ont bénéficié des associations nationales activant dans le domaine des droits de l'enfant", sanctionnées par la mise en place d'un "réseau de société civile pour la promotion des droits de l'enfant, regroupant 170 associations de différentes régions du pays".

Elle a fait état de la création d'une plateforme électronique reliant ces associations à l'ONPPE pour la prise en charge des préoccupations liées à

l'enfance". Pour sa part, le directeur général de "Ooredoo" en Algérie, Bassam Yousef Al-Ibrahim, a affirmé qu'il est du "devoir de sa société de coopérer avec les instances nationales, notamment en matière de protection de l'enfant et sa prise en charge", soulignant son engagement à consentir davantage d'efforts pour aider les enfants orphelins et tous ceux qui ont besoin d'accompagnement pour la concrétisation de leurs projets".

À cet égard, le directeur des affaires institutionnelles du même opérateur téléphonique, Ramadan Djazairi, a indiqué que ces dons englobent également "les projets s'inscrivant dans le cadre du développement durable", dont ont bénéficié des associations pour le "financement de 47 projets de création de micro-entreprises en faveur des veuves s'occupant d'orphelins".

CHLEF Projet pour l'ouverture de 60 km de pistes forestières

Le secteur des forêts à Chlef a bénéficié d'un projet pour l'ouverture d'une soixantaine de km de pistes forestières à travers la wilaya en 2023, a-t-on appris lundi auprès de la conservation locale des forêts.

Selon le Conservateur des forêts de Chlef, Kamel Larass, la wilaya a bénéficié, cette année, d'un projet pour l'ouverture de 28 km de nouvelles pistes forestières, parallèlement à l'aménagement d'une trentaine d'au-

tres au niveau des communes connues pour la densité de leur couvert forestier.

Cette opération est de nature à "faciliter l'accès aux espaces forestiers et à promouvoir les investissements dans le domaine, notamment concernant les plantes aromatiques et médicinales et l'exploitation de la ressource ligneuse, tout en assurant le désenclavement des riverains des forêts", a-t-il ajouté. M. Larass a également fait part d'un pro-

gramme de plantation d'arbres sur une surface de 110 ha, en plus du reboisement de 70 ha supplémentaires au niveau de la totalité des communes, notamment celles touchées par les incendies du mois d'octobre dernier, outre des travaux forestiers au profit d'une superficie de 355 ha.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour affecter ces projets à des entreprises, en vue de leur lancement "prochain", a-t-il,

par ailleurs, précisé. Le couvert forestier à Chlef représente 24% de la superficie totale de la wilaya.

Les incendies de forêt déclarés en 2022 ont détruit plus de 400 ha de végétations, dont une surface de 371 ha brûlée lors de l'incendie qui a ravagé la région de Rouaichia, commune de Ténès, du 22 au 27 octobre 2022. L'année 2021 a enregistré la perte de seulement 123 ha de végétations.

INONDATIONS AU BRÉSIL Le bilan s'alourdit à 40 morts

Les inondations et glissements de terrain au Brésil ont fait au moins 40 morts dans l'Etat de Sao Paulo (sud-est), selon le dernier bilan des autorités.

"C'est important de travailler ensemble (...) Il faut prier pour les victimes, mais aussi qu'il ne pleuve plus pour qu'on puisse commencer la reconstruction", a déclaré le chef de l'Etat en conférence de presse, peu après son vol en hélicoptère au-dessus de la zone sinistrée après les pluies diluviennes de dimanche.

L'institut météorologique national a émis une alerte pour de nouvelles fortes pluies dans la région pour les prochains jours.

A Sao Sebastiao, ville côtière située à 200 km de Sao Paulo, capitale économique du Brésil, une cinquantaine de maisons ont été emportées par un glissement de terrain.

C'est dans cette commune d'environ 90.000 habitants qu'ont été enregistrés 39 des 40



décès confirmés, selon le dernier bilan officiel lundi en fin d'après-midi, un chiffre qui pourrait s'alourdir prochainement. "Environ 40 personnes

n'ont toujours pas été retrouvées, a déclaré à CNN Brésil Michelle Cesar, responsable des pompiers de Sao Paulo.

Quelque 1.730 personnes ont

été évacuées et 766 se sont retrouvées sans abri, selon les autorités, qui ont déployé 500 secouristes, soldats et policiers pour participer aux recherches et venir en aide aux sinistrés.

L'état d'urgence a été décrété dans cinq villes côtières où des glissements de terrain ont engouffrés les principaux réseaux routiers, rendant l'accès à la région difficile.

En 24 heures, 600 mm de pluie ont été enregistrés à Sao Sebastiao, soit deux fois plus que la moyenne mensuelle pour cette cité balnéaire très fréquentée durant ce week-end de carnaval.

Des volumes de précipitations "exceptionnels" qui "ont battu des records", a souligné le maire de la ville Felipe Augusto, décrivant une situation "extrêmement critique".

NOUVEAU SÉISME EN TURQUIE Six morts et près de 300 blessés dans la province de Hatay

Six personnes ont trouvé la mort dans la secousse de magnitude 6,4 survenue lundi soir dans la province turque de Hatay (Sud), a annoncé mardi l'agence publique de secours Afad, deux semaines après le séisme qui a fait plus de 41.000 morts en Turquie.

Près de 300 personnes ont été hospitalisées, dont dix-huit dans un état grave, selon la même source. Un précédent bilan faisait état de 3 morts. Ce nouveau tremblement de terre, considéré comme

une réplique du premier, est survenu à 20h04 (17h04 GMT) quatorze jours après le premier et a été encore suivi de 90 répliques, dont l'une de magnitude 5,8, selon l'Afad. A Antakya, la grande ville de la province de Hatay, des bâtiments endommagés par le séisme dévastateur du 6 février se sont effondrés dont le siège du gouvernorat. Deux hôpitaux de la province ont également été évacués lundi soir et leurs patients abrités sous des tentes.

ANTARCTIQUE Un El Nino plus fort pourrait provoquer une fonte irréversible des glaces (étude)

Un phénomène El Nino plus marqué à l'avenir pourrait provoquer une fonte irréversible des plateaux et des couches de glace en Antarctique, selon une étude australienne.

El Nino est la phase la plus chaude de l'oscillation australe El Nino (ENSO) qui se produit au-dessus de l'océan Pacifique tropical oriental.

Avec la phase la plus froide, La Nina, elle influence les conditions météorologiques dans le monde entier.

La nouvelle étude, publiée mardi par la Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation, l'agence scientifique nationale, a démontré que la variabilité de l'ENSO réduit le réchauffement près

de la surface de l'océan mais accélère le réchauffement des eaux plus profondes.

Cai Wenju, auteur principal de l'étude, a déclaré que ces résultats étaient essentiels pour mieux comprendre comment l'Antarctique sera affecté par le changement climatique.

"On s'attend à ce que le changement climatique augmente l'ampleur d'ENSO, rendant El Nino et La Nina plus forts", a-t-il indiqué.

"Cette nouvelle recherche montre qu'un El Nino plus fort peut accélérer le réchauffement des eaux profondes du plateau antarctique, ce qui fait fondre plus rapidement les plateaux et les calottes glaciaires".

Selon lui, la modélisation a également

révélé que le réchauffement autour des bords de la glace de mer flottante est ralenti pendant ce processus, ce qui ralentit la fonte de la glace de mer près de la surface.

M. Cai et son équipe ont examiné 31 modèles climatiques dans le cadre d'un scénario de fortes émissions. Dans les régions où la variabilité de l'ENSO est plus importante, les remontées d'eaux profondes et plus chaudes sont moins importantes en raison de vents d'ouest moins intenses, ce qui entraîne un réchauffement plus lent de la surface de l'océan.

Le co-auteur de l'étude, Ariaan Purich, de l'université Monash, a estimé que la variabilité de l'ENSO pourrait avoir de vastes répercussions sur le climat mondial.

CHINE Reprise complète du tourisme intérieur prévue cet été

Le marché du tourisme en Chine devrait connaître une reprise complète durant les vacances d'été cette année, alors que le marché a créé une dynamique après que le pays a optimisé sa réponse à la COVID-19 en janvier, indique un article publié sur le site Internet du quotidien China Daily. Environ 4,55 milliards de visites sont attendues dans les sites et destinations touristiques du pays cette année, soit une augmentation de 73% sur un an, indique l'article, citant un rapport publié lundi par l'Académie du tourisme de Chine. Ce chiffre représente environ 76% du total de 2019. Les recettes liées au tourisme intérieur devraient atteindre 4,000 milliards de yuans (environ 583 milliards de dollars) cette année, en hausse de 89% sur un an, représentant 71% du montant rapporté en 2019, selon l'Académie. L'Académie a également une vision optimiste du tourisme à l'étranger cette année.

Celui-ci devrait doubler sur un an pour atteindre 90 millions de voyages.

LIBAN Un tremblement de terre de magnitude 4,0 enregistré au large de Saïda

Un tremblement de terre de magnitude 4,0 sur l'échelle Richter s'est produit mardi matin au large des côtes libanaises, à 64 km de Saïda (sud du Liban), rapporte le Centre national de géophysique. Tony Nemer, chercheur en géologie et en sismologie à l'Université américaine de Beyrouth, a affirmé que ce genre de secousses "est ordinaire et n'est pas toujours ressenti par les habitants". De légers tremblements de terre se produisent de temps en temps au Liban.

Lundi soir, une secousse en Turquie a été ressentie au Liban, deux semaines après le séisme dévastateur qui a fait plus de 41.000 morts en Turquie et qui avait également été fortement ressenti au Liban. Le séisme, survenu lundi à 19h04 heure libanaise (17h04 GMT), de magnitude 6,4 sur l'échelle de Richter, a été enregistré dans la province turque d'Antioche.

BOTSWANA Forte hausse du braconnage des rhinocéros

Le Botswana a révélé lundi être confronté à une forte hausse du braconnage de ses rhinocéros, coïncidant avec la mise en place en Afrique du Sud voisine de mesures strictes contre les braconniers, à la recherche de nouvelles terres.

Au total, 138 rhinocéros ont été abattus par des braconniers à la recherche de leur corne, entre 2018 et 2022, avec un pic en 2021, avant de redescendre en 2022, a déclaré devant le Parlement la ministre du Tourisme, Philda Kereng.

A titre de comparaison, entre 2012 et 2017, le Botswana avait recensé seulement deux rhinocéros victimes des braconniers.

La ministre a attribué cette hausse à "une demande accrue de corne de rhinocéros sur le marché international", essentiellement en Asie, et aussi "à un déplacement des organisations criminelles depuis d'autres Etats d'Afrique australe". L'Afrique du Sud voisine, haut lieu traditionnel du braconnage des rhinocéros, a connu ces dernières années une baisse constante du nombre d'animaux tués en raison de l'augmentation des patrouilles dans les parcs nationaux, ce qui a obligé les braconniers à partir chercher des cornes à chercher ailleurs. En Asie, les cornes de rhinocéros sont utilisées en médecine traditionnelle pour leurs effets thérapeutiques supposés. Selon la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), il resterait au total 285 rhinocéros blancs et 23 rhinocéros noirs au Botswana. Le Botswana, qui a intensifié à son tour ses patrouilles anti-braconniers, a commencé ces dernières années à décorner ses rhinocéros, pour réduire leur attrait pour les braconniers, mais cela n'a pas eu l'effet escompté, car la souche de la corne résiduelle reste précieuse pour les braconniers.

APSA

ETATS UNIS

Un mort et 13 blessés lors d'une explosion dans une usine métallurgique

Une personne a été tuée et 13 autres blessées lors d'une explosion survenue lundi dans une usine métallurgique à Bedford, dans l'Etat américain de l'Ohio.

Les pompiers ont précédemment déclaré que 13 personnes

avaient été emmenées à l'hôpital et qu'une autre était soignée sur place après l'explosion qui s'était produite dans l'usine I. Schumann & Co. qui fabrique des alliages de cuivre.

Plus tard dans la journée, le

bureau du médecin légiste du comté de Cuyahoga a confirmé aux médias locaux qu'une personne était décédée.

Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de l'explosion, ont indiqué les

pompiers. L'explosion "d'origine inconnue" survenue sur le site de Bedford a fait "des blessés parmi les employés et provoqué des dégâts importants sur le site", a indiqué l'usine dans un communiqué.

Un alligator retrouvé dans un état "léthargique" dans un parc à New York

Les alligators peuplent la Floride et le sud-est tropical et humide des Etats-Unis: bien plus au nord, à New York, un de ces reptiles a été retrouvé vivant, mais dans un très mauvais état, dans un parc de Brooklyn dans l'Etat de New York, ont annoncé les autorités locales lundi.

La découverte terrifiante de l'animal, probablement abandonné par son propriétaire, a été faite dimanche matin dans l'étang de Prospect Park, le grand poumon vert de l'arrondissement de Brooklyn, a annoncé dans un communiqué, photos à l'appui, le service des parcs et espaces récréatifs de New York.

Les gardes forestiers des espaces verts de

la mégapole ont sorti l'alligator de l'eau -1,2 mètre de long- dans un mauvais état et très léthargique", selon le communiqué.

"Heureusement personne n'a été blessé et l'animal est sous observation", envoyé aussitôt au zoo du Bronx, un autre arrondissement de New York.

Sans désigner ni retrouver le responsable de la présence incongrue en ville de l'alligator, le service des espaces verts a averti que "relâcher des animaux dans les parcs de New York est illégal".

L'animal, habitué aux "climats chauds et tropicaux", a probablement subi "un choc thermique" dans l'eau froide de l'étang de Prospect Park, même s'il faisait un agréable

10 degrés dimanche matin à New York.

"Les parcs ne sont pas des habitats adéquats pour ce type d'animaux, qu'ils soient domestiques ou pas".

Cela "peut être dangereux pour les promeneurs (...), faire disparaître des espèces naturelles et altérer la qualité de l'eau".

La dernière découverte médiatisée à New York de ce type de reptile remonte à juin 2001 lorsque les autorités, la presse et les curieux avaient passé cinq jours à suivre la capture d'un caïman égaré à Central Park.

Les gardes forestiers de New York répondent à quelle 500 signalements par an en matière de santé animale.

BISKRA

Mise en service du centre de wilaya de transfusion sanguine à L'Hôpital Hakim-Saadane (direction)

Un centre de wilaya de transfusion sanguine vient d'être mis en service à l'Hôpital Hakim-Saadane en vue d'améliorer la collecte et le transport de sang, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de wilaya de la Santé.

Cette structure nouvelle permettra une meilleure prise en charge des patients en fournissant sang et dérivés (plaquettes et plasmas) aux équipements sanitaires de la wilaya et en sécurisant la collecte de sang et son contrôle, a précisé à l'APS le chef du service de la planification et de la population à la Direction de la Santé, Youcef Raïs.

Encadré par des médecins, des paramédicaux et des laborantins, ce centre constitue une sorte de banque de sang qui évitera les perturbations dans la satisfaction des besoins en sang notamment des urgences et encadrera les campagnes de collecte de sang, selon la même source.

Cet équipement dont la réalisation a mobilisé un investissement public de 170 millions DA dispose du matériel médical et de laboratoire le plus moderne, est-il précisé.

KHENCHELA

Entrée en fonction du service IRM de l'hôpital Hihhi Abdelmadjid



Le service IRM (Imagerie à résonance magnétique) de l'Établissement public hospitalier (EPH) Hihhi Abdelmadjid de Kaïs (wilaya de Khenchela) est entré en fonction samedi.

Le secrétaire général de la wilaya, Abdelmalek Aïssaoui, le directeur de la santé, Lazhar Mordjane, ont présidé l'entrée en fonction du service IRM, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de Khenchela et inauguré à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid.

Le service IRM de cet hôpital a mobilisé une enveloppe financière de 210 millions DA, ajouté aux 10 millions DA représentant le coût du projet de réhabilitation du service radiologie où l'IRM a été installée, a expliqué le directeur de la santé en marge de la cérémonie d'inauguration de cette structure.

L'appareil IRM, installé à l'hôpital de Kaïs, est de dernière génération.

Son entrée en fonction permet de réaliser des examens en un temps réduit, par rapport aux examens réalisés dans les autres hôpitaux du pays, s'est félicité Lazhar Mordjane.

L'ouverture de ce service permet d'alléger la pression enregistrée sur celui similaire de l'hôpital Ahmed Ben Bella de Khenchela.

De plus, les patients des daires de Kaïs et de Bouhmama ne seront plus contraints de se déplacer dans d'autres wilayas pour les examens qu'offre ce service", a-t-il relevé.

Les autorités locales, présentes à l'hôpital Hihhi Abdelmadjid, ont procédé également à l'inauguration des travaux de réhabilitation du restaurant de l'hôpital et de la salle des conférences, un projet qui a mobilisé une enveloppe de 10 millions DA.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 Deux nouveaux cas et aucun décès

Deux (2) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés et aucun décès n'a été déploré, alors que trois (3) guérisons ont été recensés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271.428 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182788.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène et la distanciation physique.

ORAN

Le 25^{ème} Salon international de la santé du 3 au 6 mai prochain

La 25^{ème} édition du Salon international de la santé (SIMEM) se tiendra du 3 au 6 mai prochain au centre des conventions d'Oran, annonce, lundi, un communiqué de l'agence organisatrice "Evencia".

Une participation record de près de 200 exposants représentant quelques 500 firmes d'une trentaine de pays, a-t-on indiqué de même source.

L'exposition s'étalera cette année sur la totalité du hall d'exposition du CCO (12.000M2), soit un bond de 53% de plus en surface d'exposition par rapport à l'année précédente.

Ce salon proposera des innovations et des nouveautés en matière d'équipements, de produits et de services dans les domaines aussi variés que l'imagerie



médicale, le laboratoire d'analyse, le bloc opératoire, l'instrumentation, la dentisterie, l'orthopédie, le mobilier médical, l'hygiène hospitalière, divers dispositifs médicaux, les consommables médicaux, et divers services auxiliaires. Des expo-

sants de la jeune industrie nationale de produits de santé prennent également part à ce salon qui leur offre un espace de rencontre et d'échange avec des firmes algériennes et étrangères chevronnées.

Des partenariats conclus

avec d es universités, des organismes spécialisés, des sociétés savantes et des sociétés de formation ont permis l'élaboration d'un riche programme de communications, de symposiums et d'ateliers, a-t-on fait savoir.

Le programme de conférences, baptisé "Journées scientifiques du SIMEM" portera sur le thème "les avancées technologiques et amélioration des soins de santé".

Par ailleurs, un espace "Talk & show" pouvant accueillir une centaine de personnes, sera dédié aux panels de vulgarisation, présentation d'équipements et de produits, démonstrations, projections de vidéo spécialisées, présentations de sociétés et autres, ajoutées de même source.

AÏN TEMOUCHENT

Lancement de la campagne nationale de dépistage de la déficience visuelle chez les élèves du primaire

L'autorité nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche a lancé, lundi, à partir d'Aïn Témouchent, une campagne nationale de dépistage précoce de la déficience visuelle chez les élèves du cycle primaire.

La vice-présidente de cette même instance, Dr Sabrina Kahar, qui a donné le coup d'envoi de cette campagne de prophylaxie à l'école primaire "Chahid Kouider Bouchikhi" au chef lieu de la wilaya, a indiqué que cette opération donne acte à un partenariat avec le Syndicat national algérien des professionnels agréés de l'optique ophtalmique (SNAPAOO).

Cette initiative inclut le dépistage précoce et l'orientation, qu'elle soit médicale ou chirurgicale, ainsi que la fourniture à titre gratuit de lunettes de

vue aux élèves scolarisés orphelins et des enfants issus de familles nécessiteuses qui souffrent d'une anomalie visuelle, a indiqué la même interlocutrice.

Les optométristes qui assurent l'encadrement de cette campagne nationale détermineront les causes de la déficience visuelle chez les enfants concernés, qu'elles soient liées à des facteurs génétiques ou à l'addiction aux tablettes numériques dont l'usage est interdit avant l'âge de trois années et son usage est limité après l'âge de six ans, avec des plages horaires précises permettant à l'enfant une meilleure utilisation de ces technologies, a-t-elle ajouté.

Cette initiative vient renforcer les efforts des 17 unités de suivi et de diagnostic dont dispose le secteur au niveau de la wilaya et qui contribue de manière

significative au dépistage des déficients visuels dans le but de les accompagner au plan médical, ce qui leur permet de parfaire leurs connaissances tout au long de leur parcours scolaire.

A l'occasion du lancement de cette campagne, un convention de partenariat a été signée entre l'autorité nationale de la promotion de la santé et de développement de la recherche et le SNAPAOO visant à accompagner cette opération et apporter un soutien pratique et une orientation médicale et sociale au profit des élèves scolarisés, en particulier pour enfants orphelins et pauvres.

Lors de cette campagne, il est prévu le dépistage précoce de la déficience visuelle chez les élèves de 322 écoles primaires à travers toutes les communes d'Aïn Témouchent, a-t-on assuré.

BÉCHAR

Plus de 270 bénéficiaires d'une caravane médicale pluridisciplinaire à Oum Drabine

Pas moins de 279 personnes ont bénéficié de consultations médicales dans le cadre d'une caravane pluridisciplinaire organisée dans la localité d'Oum-Drabine, relevant de la commune d'Erg Ferradj (Sud-ouest de Béchar), a-t-on appris lundi auprès de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de cette collectivité.

L'initiative a permis d'effectuer plusieurs consultations médicales spécialisées en pédiatrie au profit de 50 enfants, en neurologie pour 37 personnes adultes, au moment où 28 ont bénéficié de consultations et conseils

en gynécologie-obstétrique et 47 autres personnes de consultations en médecine interne, a indiqué la même source.

Aussi, 90 femmes ont profité de consultations en médecine générale, 26 autres de consultations et conseils de sage-femme, dont onze (11) ont été destinataires de médicaments à titre gracieux, alors qu'un patient a bénéficié lui aussi d'une consultation spécialisée en médecine intensive-réanimation. En outre, deux autres (2) personnes issues de la même localité ont été vaccinées contre la grippe saisonnière, et ce, dans le

cadre du programme national de lutte contre cette pathologie, a-t-on fait savoir. La caravane, dont l'encadrement a été assuré par un staff médical composé de praticiens spécialistes et généralistes avec le concours des paramédicaux, a également donné lieu à une action de don de sang qui a permis de collecter dix (10) poches de sang de différents groupes sanguins, afin d'approvisionner la banque de sang.

S'agissant de soins infirmiers, 180 personnes ont bénéficié, suite à leur demande, de la mesure de pression artérielle et 110 autres de tests de glycémie,

a-t-on ajouté de même source. Initiée par l'EPSP d'Oum-Drabine en coordination avec la direction locale de la Santé, l'organisation de cette caravane pluridisciplinaire, coïncidant avec la Journée nationale du chahid, a été accueillie favorablement par les habitants de cette localité. Cette action de solidarité, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services sanitaires des habitants des zones éloignées, a été soutenue par le plan logistique de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers la 3^e région militaire (3-RM) à Béchar.

COVID-19

Les rappels de vaccin sont utiles mais leur effet dure peu (étude)

Les rappels de vaccin anti-Covid renforcent la protection contre les formes graves, y compris face aux récentes incarnations du virus, mais cet effet diminue rapidement, montre une étude française publiée mardi.

"Les doses de rappel ont permis de renforcer la protection contre le risque d'hospitalisation, mais cette protection restait limitée dans le temps", conclut ce travail rédigé sous l'égide de l'Agence française de sécurité du médicament (ANSM) et l'Assurance maladie.

Cette étude, pas encore publiée dans une revue scientifique, est le dernier épisode en date d'une série de travaux qui se sont penchés sur l'efficacité des vaccins anti-Covid depuis leur introduction début 2021.

La vaccination anti-Covid, qui en France se base essentiellement sur les vaccins de Moderna et Pfizer/BioNTech, a démontré son efficacité contre les formes graves, même si elle réduit peu le risque d'être contaminé à moyen ou long terme.

Toutefois, même contre les hospitalisations, l'efficacité tend à diminuer au fil du



temps, ce qui a conduit les autorités sanitaires à organiser des campagnes de rappel, dites de troisième, de quatrième puis de cinquième dose.

On manquait néanmoins de données sur les bénéfices réels de ces rappels successifs, en particulier après l'apparition du variant Omicron.

Ce dernier, qui a connu plusieurs incarnations, échappe plus facilement à la réponse

immunitaire. L'étude publiée mardi -réalisée sous la direction de l'épidémiologue Mahmoud Zureik- s'est penchée sur le cas des patients hospitalisés pour Covid entre juin et octobre 2022.

Les chercheurs ont comparé leur situation vaccinale avec celle d'un groupe de personnes n'ayant pas été hospitalisées, une procédure dite de cas témoin. Il en ressort

d'abord que les vaccins ont gardé une bonne efficacité contre le risque d'hospitalisation, même face à Omicron.

C'est le cas chez les personnes qui n'ont reçu que leurs deux premières doses, mais cette protection est encore augmentée par les rappels: l'efficacité contre les hospitalisations est estimée à 45% après une primo-vaccination, 56% pour une troisième dose et 75% après une quatrième ou cinquième dose.

Mais l'effet de ces rappels diminue vite au fil du temps.

Au bout de six mois, il y a peu de différence, par rapport aux personnes qui n'ont réalisé qu'une vaccination.

Ces résultats impliquent donc de bien cibler les campagnes de vaccination par rapport aux vagues de Covid, une difficulté accrue par le fait qu'elles sont beaucoup plus fréquentes et irrégulières que, par exemple, la grippe saisonnière.

Etats Unis : le sous-variant d'Omicron XBB.1.5 représente plus de 80 % des cas de COVID

Le sous-variant très contagieux XBB.1.5, dérivé du variant Omicron, représente désormais plus de 80 % des nouveaux cas de COVID-19 signalés aux Etats-Unis, selon les dernières estimations en date du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Le XBB.1.5 représentait selon les estimations 80,2% des cas de COVID-19 recen-

sés au cours de la semaine close le 18 février, contre 73% la semaine précédente, selon le CDC.

La souche BQ.1.1 reste la deuxième la plus fréquente, avec 12,1% des cas.

Le CDC a commencé le dépistage du XBB.1.5 en novembre de l'an dernier, alors qu'il ne représentait que moins de 1% des cas à l'échelle de tout le pays. Depuis, cette

souche s'est propagée rapidement dans l'ensemble des Etats-Unis.

Une étude antérieure suggérait que le XBB.1.5 présente plusieurs mutations laissant penser qu'il serait encore plus contagieux que les autres souches. Bien que le XBB.1.5 se propage plus facilement, les scientifiques estiment qu'il ne semble pas causer de cas de maladie plus graves.

NIGERIA

Le bilan de la fièvre de Lassa s'élève à 85 morts

Le bilan de la fièvre de Lassa au Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, s'est alourdi à 85 morts depuis le début de l'année, a indiqué lundi le Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC).

Dans sa dernière mise à jour de la fièvre de Lassa, le NCDC a précisé que 15 cas mortels ont été enregistrés entre la fin janvier et la mi-février, ce qui porte à 85 le nombre de cas recensés depuis le début de l'année. Au total, selon la même source, 68 cas ont été

répertoriés au cours de cette période, ce qui porte à 531 le nombre de cas cette année.

L'agence de santé publique a estimé le taux de mortalité à 16%, précisant que 79 zones de gouvernements locaux dans 20 Etats ont enregistré au moins un cas confirmé cette année.

"Le groupe d'âge prédominant est celui des 21-30 ans tandis que le ratio hommes-femmes pour les cas confirmés est de 1-0,9", a déclaré le NCDC.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la fièvre de

Lassa est causée par le virus du même nom.

Les humains entrent généralement en contact avec celui-ci en s'exposant à des aliments ou des articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments des rongeurs infectés, notamment un genre appelé "rat à mamelles multiples" (Mastomys).

La maladie est endémique dans la population des rongeurs de certaines régions d'Afrique de l'Ouest. Dans certains cas, la fièvre de Lassa pré-

sente des symptômes similaires à ceux du paludisme, apparaissant entre une et trois semaines après l'exposition au virus. Dans les cas bénins, la maladie provoque de la fièvre, de la fatigue, de la faiblesse et des maux de tête.

Le nombre de morts de la fièvre de Lassa au Nigeria a atteint plus de 170 sur près de 1.000 cas l'année dernière jusqu'en novembre, sur fond d'intensification des mesures gouvernementales pour réduire les infections.

ZIMBABWE

Alerte face à la menace de choléra

Le Zimbabwe est en alerte face à un possible foyer de choléra, suite aux foyers similaires enregistrés dans les pays voisins, a déclaré lundi le ministre zimbabwéen de la Santé et de la Protection de l'enfance.

Rudo Chikodzore, directrice du Département d'épidémiologie et de contrôle des maladies au sein de ce ministère, a indiqué qu'il existait actuellement une épidémie de choléra dans certains

pays de la région de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), où 43.000 cas et 1.400 décès avaient été enregistrés depuis janvier de cette année.

Au Zimbabwe, deux cas de choléra ont été recensés en février dans la ville de Chegutu, à environ 100 km à l'ouest de Harare, la capitale du pays.

"En raison du niveau élevé de circulation d'être humains à nos frontières, il y a un risque élevé d'importation de cas dans

le pays, en particulier si l'on considère que le Zimbabwe est sur une route de transit pour la plupart des pays de la SADC", a indiqué Mme Chikodzore.

"La population est, par conséquent, appelée à rester en alerte face aux symptômes de diarrhée hydrique chez les voyageurs en provenance du Malawi, du Mozambique ou de Zambie, et à alerter leur établissement le plus proche pour se faire soigner", a-t-elle ajouté.

SUÈDE

Le roi de Suède "se sent bien" après une intervention chirurgicale

Le roi de Suède Carl XVI Gustaf se "sent bien" après avoir subi une intervention chirurgicale lundi matin, a annoncé la maison royale suédoise.

"L'opération s'est déroulée comme prévu et le roi se sent bien", a déclaré la maison royale dans un communiqué. L'opération qui avait été annoncée par la cour la semaine dernière, avait été décidée par le médecin personnel du monarque. Elle devait être

menée par coelioscopie au niveau du cœur", avait alors précisé la maison royale. Tout le programme du roi entre la date de l'intervention chirurgicale et le 3 mars a été annulé du fait du repos exigé après l'opération. Né le 30 avril 1946, Carl XVI Gustaf fêtera en septembre le 50e anniversaire de son arrivée sur le trône, où il a succédé à son grand-père Gustaf VI Adolf.

Sa fille aînée, la princesse héritière Victoria, doit lui succéder.

MALAWI

L'ONU en quête de 45 millions de dollars pour aider les personnes affectées par le choléra

Les Nations Unies et les partenaires humanitaires au Malawi ont lancé, lundi, un appel éclair de 45,3 millions de dollars pour les cinq prochains mois, afin de venir en aide à 4 millions de personnes touchées par le choléra.

Selon l'ONU, "l'appel éclair contre le choléra au Malawi - qui est lancé pour coïncider avec la campagne du gouvernement du Malawi contre le choléra - vise à répondre aux besoins les plus immédiats des personnes touchées par l'épidémie grâce à une réponse intégrée qui réunit la santé et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)".

Il s'agit aussi "de veiller à ce que les communautés soient engagées, préparées et soutenues pour répondre au choléra et le réduire".

L'ONU demande également "un soutien aux services essentiels de santé, de nutrition, d'éducation et de protection dans les zones touchées et à haut risque".

Cet appel intervient alors que le nombre de cas de choléra et de décès au Malawi a augmenté de "manière exponentielle depuis le début du mois de janvier 2023", aggravant ce qui est déjà l'épidémie de choléra la plus meurtrière de l'histoire de ce pays d'Afrique australe.

"Malgré tous les efforts déployés depuis que le premier cas de choléra a été signalé au Malawi il y a près d'un an, la situation reste très préoccupante", a déclaré la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Malawi, Rebecca Adda-Dontoh.

Selon l'ONU, le nombre de cas augmente quotidiennement, et "davantage de personnes meurent". L'épidémie actuelle de choléra, qui a débuté en mars 2022, a touché les 29 districts du Malawi et constitue la plus grande épidémie survenue dans le pays au cours des deux dernières décennies.

Selon un décompte effectué le 18 février 2023, près de 45.000 cas avaient été signalés, dont près de 1.450 décès. Les experts prévoient que, "à moins que des mesures urgentes (...) ne soient prises pour intensifier la réponse, entre 64.000 et 100.000 cas pourraient être signalés au cours des trois prochains mois".

SIDA

Un nouveau cas de guérison confirmé après une greffe de moelle osseuse

Un nouveau cas de guérison du VIH a été confirmé après une greffe de moelle osseuse, indiquent des travaux publiés lundi dans Nature Medicine.

C'est un nouveau cas officiel de guérison du VIH après une greffe de moelle osseuse: le "patient de Düsseldorf" n'a plus aucune trace du virus dans son organisme, rapporte Nature Medicine. Seulement deux cas de guérison similaires ont été décrits jusqu'à présent dans des publications scientifiques: le patient de Berlin en 2009 et le patient de Londres en 2019.

Deux autres cas de guérisons ont été détaillés l'an dernier lors de conférences scientifiques, mais n'ont pas encore donné lieu à des publications en bonne et due forme.

Ce troisième patient, un homme suivi à Düsseldorf, a reçu une greffe de cellules souches pour traiter une leucémie, puis a pu interrompre son traitement antirétroviral contre le VIH, a décrit le consortium international ICIstem, dont l'Institut Pasteur est partenaire, dans l'étude.

Dans leurs analyses, les chercheurs n'ont pas trouvé de particules virales, ni de réservoir viral activable, ni de réponses immunitaires contre le virus dans l'organisme de cette personne malgré l'arrêt du traitement depuis 4 ans.

Les patients guéris ont tous en commun une situation bien particulière.

Ils étaient atteints de cancers du sang et ont bénéficié d'une greffe de cellules souches qui a renouvelé en profondeur leur système immunitaire. Leur donneur présentait une mutation rare d'un gène dit CCR5, une mutation génétique connue pour empêcher l'entrée du VIH dans les cellules.

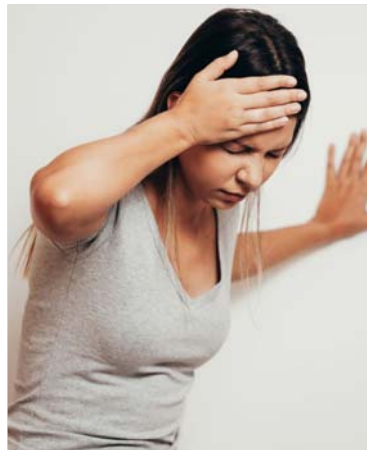
INFARCTUS CHEZ LA FEMME LES SYMPTÔMES À CONNAÎTRE

Les symptômes pouvant révéler un infarctus sont souvent méconnus des femmes. Plus que jamais, en cette période chamboulée, les femmes doivent rester attentives aux signes d'épuisement, d'essoufflement à l'effort et aux nausées. Des signes qui doivent inciter à appeler le 15.

Avec 75 000 décès par an en France, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez la femme. Et la période que l'on traverse, qui génère de fortes incertitudes et du stress, va avoir d'innévitables répercussions sur le cœur des femmes. "Une recrudescence d'accidents cardiovasculaires est à craindre chez les femmes tant elles sont préoccupées par la gestion des conséquences de l'urgence sanitaire" alerte le Pr Claire Mounier-Vehier, cardiologue et chef du service de médecine vasculaire et hypertension artérielle à l'Institut Cœur Poumon du CHRU de Lille. C'est pourquoi un nouveau Fonds de dotation "Agir pour le cœur des femmes" dédié à la santé cardiovasculaire des femmes est lancé aujourd'hui dans le cadre de la Journée mondiale d'action pour la santé des femmes, pour aider les femmes à mieux faire face aux maladies cardiovasculaires et éviter les 200 décès par jour.

DES SYMPTÔMES ATYPIQUES CHEZ LA FEMME

"Les symptômes de l'infarctus chez la femme, plus atypiques, contribuent à une prise en charge trop tardive lors d'un infarctus" affirme le Pr Claire Mounier-Vehier, "Ces signes avant-coureurs peuvent



passer inaperçus et minorer l'alerte, sachant que les femmes ne sont pas suffisamment conscientes que l'accident coronaire peut les

toucher. Elles ne vont pas gérer leur propre urgence et vont consulter ou appeler le 15 trop tard, ce qui peut entraîner des

conséquences parfois fatales."

Les symptômes "atypiques" qui doivent inciter les femmes à composer le 15 sont :

L'oppression thoracique
Les difficultés à respirer
Les palpitations
Les nausées

Une grande fatigue persistante
L'épuisement à l'effort
COMMENT LE STRESS PEUT ENTRAÎNER UNE CRISE CARDIAQUE ?

Rappelons-le, les infarctus chez les femmes de moins de 50 ans ont triplé ces quinze dernières années et les maladies cardiovasculaires sont responsables d'un décès sur trois chez les femmes, devant les cancers, y compris le cancer du sein. Et le stress provoqué par cette longue période de confinement agit d'innévitables répercussions sur le muscle cardiaque.

En cas de stress trop élevé, l'amygdale (la zone du cerveau qui gère les émotions) extrêmement sollicitée, stimule à son tour la moelle osseuse qui provoque une augmentation des globules blancs et qui, elle-même, mène à l'inflammation artérielle. Cette inflammation peut se révéler fatale si les artères sont déjà en partie bouchées ("athérosclérose") : quand les artères déjà abîmées doivent faire

face à une inflammation, cela peut provoquer des lésions et libérer des caillots dans le sang qui à leur tour vont entraîner une crise cardiaque.

DES VIDÉOS POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

Inciter les femmes à prendre soin de leur cœur et de leurs artères, c'est une des missions que la Fédération française de cardiologie s'est fixée afin d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de l'infarctus chez les femmes. Dans une première vidéo réalisée par Malwenn la Fédération interpellait les femmes jeunes en leur rappelant que l'infarctus ne touche pas seulement les hommes mais qu'il peut aussi frapper les femmes jeunes.

Dans cette autre vidéo qui montre le désarroi de comédiennes lors d'un casting face à leur incapacité à jouer les symptômes d'un infarctus, la Fédération de cardiologie insiste sur les trois signes atypiques qui devraient alerter toutes les femmes et les pousser à consulter dès que possible. Une étude récente a en effet montré qu'en cas d'infarctus, les femmes présentent par rapport aux hommes un risque réel d'être mal diagnostiquées en raison de l'absence de symptômes jugés plus "caractéristiques" comme la douleur dans le bras gauche ou au thorax.

Crise cardiaque : ce qui augmente les risques

A l'annonce du décès du journaliste Benoit Duquesne, à 36 ans, nombreux sont les quinquagénaires qui se sont demandé s'ils ne risquaient pas, eux aussi, une crise cardiaque. Petit rappel des principaux risques connus.

Le journaliste Benoit Duquesne est décédé d'une crise cardiaque à quelques jours de ses 37 ans. Un choc pour beaucoup de monde car, comme le rappelle la Fédération française de cardiologie : « Pour le grand public, les maladies cardiaques sont associées à la vieillesse ». C'est pourtant la Z cause de mortalité chez les hommes (juste après le cancer) et la 1ère cause chez les femmes. En France, il y a dix fois plus de mort par arrêt cardiaque que de tués sur la route (200 morts environ par jour). Enfin, la crise cardiaque à tout âge, du fait de l'augmentation des risques que sont le tabac, l'obésité et le stress. Parmi les autres risques connus, on trouve :

- Une consommation excessive de sucre raffiné : les personnes qui consomment un quart de leurs calories quotidiennes en sucre ajouté ont trois fois plus de risque de mourir d'une maladie cardiovasculaire que les personnes qui en mangent moins.

- La solitude : selon la Fédération française de cardiologie, les personnes seules ont deux fois plus de risques de développer une maladie cardiovasculaire. Tout simplement parce que le sentiment d'isolement et la solitude affaiblissent notre système immunitaire et nous rendent plus vulnérables.

- La sédentarité : être debout et bouger permet de mieux éliminer le sucre dans le sang.

- Le stress : pression au travail, tensions familiales ou problèmes financiers multiplient par deux le risque de crise cardiaque.

CRISES CARDIAQUES LES FEMMES ET LES HOMMES DIFFÉRENTS

Les femmes touchées par une crise cardiaque sont plus à risque de décéder que les hommes.

Les crises cardiaques touchent les femmes différemment que les hommes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale PLUS ONE. Le taux de mortalité chez les femmes ayant survécu à un infarctus aigu du myocarde (IAM) dépassent celui des hommes.

Les chercheurs de l'Université Technique de Munich (TUM), en Allemagne ont mené une étude avec 4 100 participants pour évaluer les maladies cardiaques chez les hommes et les femmes. Les résultats de l'étude ont dévoilé que l'année après une crise cardiaque, les femmes étaient 1,5 fois plus susceptibles de mourir, par rapport aux hommes dans le même cas clinique.

L'équipe de chercheurs encourage donc les professionnels de santé à suivre plus minutieusement les femmes ayant eu un infarctus, surtout la première année après celui-ci.

Les médecins traitants doivent être parfaitement conscients de la situation sociale de ces femmes et essayer de leur fournir du soutien. Particulièrement lorsqu'il existe des signes de dépression, les médecins de famille doivent être vigilants", a déclaré le professeur Georg Schmitt, auteur de l'étude.

LES DIFFÉRENCES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'étude a permis de mettre en avant plusieurs sortes de différences entre les hommes et les



femmes. En effet, l'homme serait plus sujet à l'infarctus du myocarde, assez simple à traiter, en agrandissant l'artère sanguine bouchée. Les femmes sont plus susceptibles d'être touchées par des maladies coronaires diffuses, plus compliquées à soigner par opérations chirurgicales.

En général, les accidents cardiaques se produisent plus tard, dix années après les hommes atteints, et chez des femmes souvent touchées par d'autres pathologies comme le diabète ou la dépression,

qui semble être un facteur de risque.

DES SYMPTÔMES MOINS VISIBLES

Les chercheurs ont aussi observé que les femmes ne développent pas les mêmes symptômes que les hommes et qu'ils sont surtout moins détectables.

"Au quotidien, les femmes doivent souvent faire face à des attentes différentes que les hommes après une crise cardiaque. On s'attend à ce qu'elles soient plus rapi-

dement sur pieds, ce qui peut les rendre sujettes à plus de stress", explique le professeur Schmitt.

D'autres études doivent être mises en place pour déterminer le rôle des facteurs psycho-sociaux sur la santé cardiaque des femmes. « De plus amples recherches seraient nécessaires pour évaluer s'il existe aussi d'autres raisons pour expliquer les différences entre hommes et femmes face à cette maladie, peut-être des raisons biologiques », conclut l'auteur de l'étude.

SIX FOIS PLUS DE RISQUE POUR LES JEUNES FEMMES DIABÉTIQUES

Les jeunes femmes atteintes de diabète seraient six fois plus à risque d'infarctus que les femmes en bonne santé, selon les résultats d'une étude scientifique présentée au congrès de l'European Society of Cardiology. Chez les femmes de moins de 45 ans, le diabète est le plus grand facteur de risque d'infarctus du myocarde, selon une étude présentée fin août au congrès de l'European Society of Cardiology.

A lui seul, le diabète multiplierait le risque de crise cardiaque par six par rapport au risque mesuré chez les femmes de moins de 45 ans non diabétiques.

L'étude a été menée sur 7 386 femmes. Parmi elles, 1 941 femmes de moins de 45 ans, 4 273 femmes de 45-64 ans et 1 172 femmes de 65 ans. Les deux premiers groupes de participantes avaient toutes subi un infarctus. Menés par une équipe de chercheurs polonais de l'Institut de



cardiologie de Varsovie, ces travaux ont permis de mettre en évidence les plus grands facteurs de risque de crise cardiaque. Outre le diabète, qui est le plus important, l'hyper-

tension artérielle multiplie le risque par 4. Quant à l'hypercholestérolémie, le fait d'avoir un taux de cholestérol trop élevé, elle multiplie le risque par 3. Enfin, le fait de

fumer multiplie le risque d'infarctus par 1,6. « Nous avons constaté que le profil des facteurs de risques chez les jeunes femmes était semblable à celui de la population âgée, en dehors du fait que les jeunes femmes sont plus nombreuses à fumer », souligne le Professeur Hanna Szwed, co-auteur de l'étude. « Ces résultats sont en corrélation avec ceux obtenus par d'autres études, qui montrent que le tabac est un problème croissant chez les jeunes femmes. C'est clairement un domaine où des efforts de prévention sont nécessaires », a-t-elle ajouté. Le mieux est donc d'essayer d'arrêter de fumer pour limiter son risque d'infarctus, d'autant plus si l'on est diabétique.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de plus de 52% de décès chez les femmes, un pourcentage qui ne cesse d'augmenter.

VOTRE CŒUR EST-IL EN BONNE SANTÉ ? TESTEZ-LE !

Des chercheurs espagnols proposent une astuce toute simple pour savoir si votre cœur est en bonne santé ou non.

Le cœur peut être malade de nombreuses façons : si on pense bien sûr à la célèbre crise cardiaque (que l'on appelle aussi "infarctus du myocarde"), il peut aussi être question d'une cardiopathie structurelle (une anomalie de la structure du cœur qui peut survenir après une infection, par exemple), d'une arythmie cardiaque (une anomalie au niveau du rythme du cœur) ou encore d'une insuffisance cardiaque (le cœur est "affaibli").

Comment savoir si mon cœur est en bonne santé ? Une récente étude

de la University Hospital A Coruña (en Espagne) propose une astuce toute simple que l'on peut essayer à la maison : monter des escaliers. Les chercheurs (qui ont présenté leurs travaux lors du dernier congrès de la European Society of Cardiology) estiment qu'une personne qui est capable de monter 4 étages (soit environ 60 marches) en moins d'1 minute à un cœur en bonne santé. En revanche, les personnes qui prennent plus d'1 min 30 pour monter 4 étages devraient consulter un médecin cardiologue...

Pour parvenir à cette estimation, les chercheurs ont travaillé avec un groupe de 165 volontaires : ils ont

constaté que les participants qui étaient en meilleure santé étaient capables de grimper 60 marches d'escalier en l'espace de 40-45 secondes. En revanche, ceux qui mettaient plus d'1 min 30 avaient un risque de mortalité sous sa accrue de 30 % par rapport aux premiers.

À savoir. Le risque de développer une maladie cardiaque ou cardiovasculaire (comme un infarctus, un AVC, une angine de poitrine...) est plus élevé chez les personnes qui fument, chez les personnes en situation d'obésité, chez les personnes qui souffrent de diabète et/ou d'hypertension artérielle, ou encore chez les personnes qui sont très sédentaires et/ou très stressées.



MALI Deux morts dans un attentat dans l'ouest, selon les autorités

Un officier et un civil ont été tués par l'explosion d'un engin improvisé lundi à un poste de contrôle policier dans l'ouest du Mali, pays confronté à des violences terroristes, a annoncé le bureau du gouverneur régional de Nara.

Sept personnes ont également été blessées dans cette attaque sur la route de la Mauritanie, selon les autorités.

Le 7 février, deux policiers et un gendarme maliens avaient été tués dans l'attaque d'un poste de contrôle par des jihadistes présumés dans la même région. Le Mali est en proie depuis 2012 à la propagation terroriste et à une grave crise à la fois sécuritaire, politique et humanitaire.

Partie du nord, la violence touche surtout le centre et l'est du pays et s'est depuis étendue aux Burkina Faso et Niger limitrophes.



BURKINA Au moins 51 soldats tués lors d'une attaque vendredi

Au moins 51 soldats ont été tués vendredi lors d'une embuscade tendue par des terroristes présumés dans le nord du Burkina Faso, indique un nouveau bilan provisoire publié lundi par l'armée.

"A la fin de la journée" de lundi, "ce sont 43 nouveaux corps qui ont été retrouvés, établissant le bilan provisoire à 51 militaires tombés", indique l'armée dans un communiqué. Elle avait donné

un bilan de huit soldats tués lundi matin.

L'armée affirme que "les opérations se poursuivent avec une intensification des actions aériennes qui a permis de neutraliser une centaine de terroristes et de détruire leurs matériels."

Ce chiffre s'ajoute à la soixantaine de terroristes neutralisés depuis le début de la riposte.

"Tout en exprimant sa douleur face à la perte de nos frères d'armes morts au combat", l'état-major de l'armée "invite l'ensemble des Forces armées nationales à maintenir la mobilisation qui nous a permis d'enranger des victoires importantes ces dernières semaines", selon le communiqué.

L'état-major en outre "appelle les populations à l'union sacrée autour des Forces de défense et de sécurité en ces moments difficiles. C'est ensemble que nous vaincrons le terrorisme".

Une patrouille militaire "en mouvement" a été victime d'une attaque "complexe" vendredi entre Deou et Oursi (province de l'Oudalan) dans la région du Sahel, frontalière du Mali et du Niger, avait précisé samedi l'armée.

Elle ajoutait que "d'intenses combats" avaient opposé les membres de l'unité militaire prise à partie "à un groupe armé terroriste".

Le président de la transition promet une lutte implacable contre les terroristes

Le Président de la transition au Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a annoncé, mardi, sa "détermination intacte" à combattre les terroristes après l'embuscade dont au moins 51 soldats ont été tués la veille dans le nord.

"Notre armée a été victime d'une attaque de grande ampleur" dans la région du Sahel, note le capitaine Traoré, président de transition du pays, dans un message publié dans la nuit de lundi à mardi. "En dépit de la vigoureuse résistance et la riposte engagées par nos forces combattantes, nous enregistrons des pertes en vies humaines", ajoute-t-il.

"La lutte est âpre" et "le combat parsemé d'embûches", reconnaît le capitaine Traoré. "Mais notre sursaut patriotique et notre détermination restent intacts jusqu'à la victoire finale" contre les groupes terroristes, assure-t-il.

"Dans cette dure épreuve, j'exprime, en mon nom propre et celui du gouvernement, la compassion de la Nation entière à l'ensemble de nos forces combattantes nationales et aux familles des victimes", écrit-il.

Selon un "bilan provisoire" publié par l'armée burkinabè lundi, au moins 51 soldats ont été tués vendredi lors d'une embuscade tendue par des terroristes présumés entre Deou et Orsi dans le nord du Burkina Faso. Les violences ont fait depuis sept ans plus de 10.000 morts - civils et militaires - selon des ONG, et quelque deux millions de déplacés.

AFRIQUE DU SUD Arrivée d'une flotte chinoise pour des manœuvres navales conjointes

La 42ème flotte d'escorte navale chinoise, comprenant le destroyer à missiles guidés Huainan, la frégate lance-missiles Rizhao et un navire d'approvisionnement, est arrivée dimanche au port de Richards Bay en Afrique du Sud pour participer à des manœuvres navales conjointes organisées par la Chine, la Russie et l'Afrique du Sud.

La force navale sud-africaine a organisé une grande

cérémonie de bienvenue sur le quai pour célébrer cet événement.

Plus de 60 personnes, dont le consul général de Chine par intérim à Durban, Sun Anlin, des responsables de l'armée sud-africaine et des représentants des chinois à l'étranger, ont salué l'arrivée de cette flotte lorsque la frégate Rizhao a accosté avec succès dans le port de Richards Bay dimanche à 17H00

heure locale. Cet exercice, qui sera organisé dans les eaux et l'espace aérien à l'est du pays entre Durban et Richards Bay, est le second exercice maritime conjoint organisé par les forces navales de ces trois pays depuis 2019.

Ces manœuvres conjointes auront lieu en deux phases, l'une au port et l'autre en mer.

Au port, les trois marines mèneront également des débats sur des questions rela-

tives aux manœuvres navales conjointes et participeront à des activités d'échange telles que des jeux de ballon.

La flotte chinoise a pris la mer le 21 septembre 2022 à Qingdao, dans la province chinoise du Shandong (est), pour sa 42ème mission d'escorte dans le golfe d'Aden et dans les eaux au large de la Somalie. Elle a escorté au total 29 navires chinois et étrangers lors de cette mission.

PRÉSIDENTIELLE EN SIERRA LEONE L'opposition choisit le même candidat qu'en 2018

Le principal parti d'opposition en Sierra Leone a choisi lundi pour candidat à l'élection présidentielle Samura Kamara, adversaire malheureux de l'actuel chef de l'Etat Julius Maada Bio en 2018, à quelques jours d'une décision judiciaire dans une procédure de corruption contre lui. Au terme d'un congrès de trois jours, l'APC (Congrès de tout le peuple) a choisi M. Kamara, économiste

de formation et ancien ministre des Finances, pour le représenter au scrutin de juin 2023, par 1.382 des 1.627 voix des délégués du parti, devant 17 autres candidats. Sa désignation a coïncidé avec l'annonce par la Haute cour de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest d'une décision jeudi sur une demande de non-lieu présentée par la défense dans une procédure pour corruption engagée contre lui et

cinq autres personnes. En décembre 2021, M. Kamara a été poursuivi pour détournement de plus de 2,5 millions de dollars de fonds publics dans un dossier de rénovation du consulat à New York alors qu'il était ministre des Affaires étrangères. Au cas où la demande de la défense serait rejetée et M. Kamara condamné à l'issue du procès, il serait frappé d'inéligibilité.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Affrontements entre l'armée et les rebelles du M23 dans l'est du pays

Des affrontements ont éclaté lundi entre l'armée et les rebelles du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo.

"Il y a des affrontements depuis 05H00 du matin avec le M23", dans la région de Kitchanga en direction de Mweso, dans le Masisi, à une centaine de km au nord-ouest de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, a indiqué une source sécuritaire, citée par des médias.

Selon Toby Kahangu, un responsable de la société civile locale, le M23 était lundi à Muhongozi, à environ 3 km de Mweso, localité située sur l'une des routes principales du Masisi, un territoire fertile et riche en minerais.

CENTRAFRIQUE Alerte sur la reprise des combats entre les FACA et les rebelles (OCHA)

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a alerté le public centrafricain sur la probabilité de la reprise des combats entre les Forces armées centrafricaines (FACA) et leurs alliés, et les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) dans le nord-est de la République centrafricaine (RCA), selon une note d'information rendue publique dimanche soir. "Dans les prochains jours, en cas de la reprise des hostilités dans ces localités, il est probable que les mouvements préventifs de population se poursuivent et s'étendent vers d'autres localités jusque-là épargnées", selon OCHA.

Parallèlement, les personnes suspectées de collaborateurs des parties au conflit pourraient subir des actes de représailles, l'accès humanitaire serait davantage limité en raison des affrontements, ainsi les personnes affectées ne pourraient pas recevoir l'assistance dont elles ont besoin, selon la même source.

La proportion de la morbidité et de la mortalité infantile et maternelle serait élevée en raison des difficultés d'accès aux structures sanitaires, selon cette note d'information.

La situation sécuritaire et humanitaire s'est dégradée à Sikikédé, Gordil et Ndiffa, trois localités situées dans la préfecture de la Vakaga, dans le nord-est du pays, suite aux récents affrontements entre les FACA et les rebelles de la CPC.

ZIMBABWE L'ONU appelle à la tenue d'élections pacifiques

Les Nations Unies ont appelé lundi les partis politiques et les autres parties prenantes du Zimbabwe à s'assurer que les élections générales qui doivent avoir lieu plus tard cette année, soient pacifiques.

Edward Kallon, coordinateur résident de l'ONU au Zimbabwe, a tenu ces propos lors de la cérémonie de signature pour la remise d'une aide de 1,4 million de dollars américains de pays partenaires visant à renforcer la capacité de la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) à organiser ces élections.

"L'ONU est bien consciente des préoccupations concernant les élections de 2023, et notamment de la violence éventuelle.

Je souhaite réellement profiter de cette opportunité pour relayer les appels qui ont été lancés de tous les bords du spectre politique au Zimbabwe pour demander des élections pacifiques, et réitérer l'appel de l'ONU à tous ses pays membres à respecter leurs obligations internationales en matière d'élections, ainsi que l'appel à toutes les parties et à tous les candidats à respecter le processus, les règles et les mécanismes prévus pour traiter tout litige de manière pacifique", a déclaré M. Kallon.

Le responsable onusien a exprimé son espoir que la ZEC se montrerait à la hauteur de ce défi et réussirait dans l'organisation des prochaines élections.

PALESTINE

Le Conseil de sécurité s'inquiète de la "légitimation" des avant-postes des colonies sionistes

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé, lundi, dans un communiqué, ses inquiétudes concernant l'intention de l'entité sioniste de "légitimer" les avant-postes de colonies, réaffirmant "le droit de toutes les nations à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues".

Le communiqué a été lu par le président du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de février et représentant permanent de Malte auprès des Nations unies au début de la séance d'information publique du Conseil sur "la situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine".

Parmi les intervenants figuraient le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wimmsland, et la Commissaire générale adjointe de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Leni Stinseth. Le communiqué a affirmé le "ferme attachement du Conseil à la vision d'une solution à deux Etats (...), à l'intérieur de



frontières sûres et reconnues, conformément à au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations Unies".

Le Conseil de sécurité a exprimé "sa profonde préoccupation et son indignation" face à l'annonce par l'entité sioniste,

le 12 février 2023, de son intention de poursuivre la construction et l'expansion des colonies et de "légitimer" les avant-postes.

Le Conseil a réitéré "la grave menace qui pèse sur la possibilité de parvenir à une solution à deux Etats sur la base des frontières de 1967 en raison de la poursuite des activités de colonisation".

Le Conseil de sécurité a exprimé, en outre, sa ferme opposition à toutes les mesures unilatérales qui entravent la paix, y compris, entre autres, "la construction et l'expansion des colonies, la confiscation des terres palestiniennes, la légalisation des avant-postes, la démolition des maisons palestiniennes et le déplacement des civils palestiniens".

Un adolescent palestinien blessé par un tir de soldats sionistes succombe (ministère de la Santé)

Un Palestinien âgé de 16 ans a succombé lundi à ses blessures, près de deux semaines après avoir été touché à la tête par un tir de soldats sionistes en Cisjor-

danie occupée, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a annoncé la mort de "Montaser Mohammad

Theeb Shawa, 16 ans, des suites de ses blessures, subies il y a deux semaines par les balles de l'occupation sioniste dans le camp de Balata", près de Naplouse, dans le

nord de la Cisjordanie occupée.

Des sources médicales de l'hôpital Rafidia de Naplouse ont indiqué à la presse qu'il avait été blessé le 8 février.

IRAK

9 personnes tuées par des hommes armés non identifiés dans un village de l'Est

Des hommes armés non identifiés ont tué neuf civils et blessé trois autres lundi dans un village de la province de Diyala, dans l'est de l'Irak, selon un hôpital local et une source sécuritaire.

Un communiqué de l'hôpital de Khalis

a précisé qu'il "a reçu dans l'après-midi les victimes de l'attaque du village d'Al-Jayilah près de la ville de Khalis, à quelque 70 km au nord-est de Bagdad".

De son côté, une source policière sous couvert d'anonymat de la province de Diyala a déclaré, selon l'agence Chine nouvelle, que les neuf victimes comprenaient six hommes, deux femmes et un enfant, ajoutant que deux femmes et un jeune garçon avaient également été blessés dans l'attaque. Selon la même source, l'at-

taque, qui fait l'objet d'une enquête, serait un acte de représailles mené en réponse à une attaque similaire contre le village voisin d'Albu-Bali le mois dernier, qui avait fait huit morts et trois blessés.

"Le ciblage de civils innocents par des milices, en plein jour et sous les yeux de tous, (...) est un mépris manifeste de la loi, de l'Etat et de la paix sociale", a pour sa part déclaré dans un communiqué Raad al-Dahlagi, membre du parlement de la province de Diyala.

BIRMANIE

Nouvelles sanctions européennes, le ministre de l'Energie visé

L'UE a interdit de visa lundi le ministre birman de l'Energie, plusieurs hommes d'affaires influents et des officiers de haut rang pour leur responsabilité dans la répression de l'opposition menée deux ans après le coup d'Etat.

La nouvelle série de sanctions de l'Union européenne frappe neuf personnes et sept entités liées au régime au pouvoir.

Leurs avoirs dans l'UE ont été gelés et aucun financement européen ne peut leur être accordé.

La décision européenne suit des sanctions similaires adoptées par les Etats-Unis et le Royaume-Uni deux ans après le coup d'Etat militaire et une violente répression des militants de l'opposition.

Les sanctions frappent le ministre de l'Energie Myo Myint Oo, le chef d'état-major des forces armées, le chef de la Marine et les dirigeants de trois entreprises fournissant des armes à l'armée.

L'UE a également sanctionné des responsables de la région de Rangun impliqués dans l'exécution de quatre militants en juillet 2022 et des responsables de l'Etat de Kachin, où ont été menés "des frappes aériennes, des massacres, des raids et des incendies criminels".

L'UE avait déjà sanctionné 93 personnes et 18 entités depuis le coup d'Etat du 1er février 2021.

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'Iran assure que la coopération avec l'AIEA reste un "principe important"

L'Iran a déclaré lundi que sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) restait un "principe important" et a appelé l'Organisation internationale de surveillance nucléaire à agir "avec professionnalisme" à l'égard de ses "activités nucléaires pacifiques".

L'Iran respecte les engagements du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des accords de garanties de l'AIEA, a rapporté l'agence de presse officielle IRNA en citant le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanaani, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse.

En retour de la coopération de l'Iran avec l'agence, Téhéran espère que l'AIEA agira "avec professionnalisme" à l'égard de ses "activités nucléaires pacifiques" et maintiendra son engagement envers les principes et les cadres de "coopération professionnelle", selon M. Kanaani.

Concernant la reprise des pourparlers nucléaires, M. Kanaani a indiqué qu'ils devraient se poursuivre à condition que les strictes sanctions unilatérales imposées par les Etats-Unis contre l'Iran soient levées et que toutes les parties reviennent à l'accord "de manière responsable".

La communication et la coopération entre l'Iran et l'AIEA continue, a noté le

porte-parole, ajoutant qu'il n'existait pas d'obstacle politique à une éventuelle visite en Iran du directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi.

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE La police déterminée à libérer un archéologue australien et d'autres otages

La police de Papouasie-Nouvelle-Guinée a promis mardi de recourir à "n'importe quel moyen", y compris la "force létale", pour libérer un archéologue australien et trois autres personnes enlevées dans ce pays du Pacifique.

Ce groupe, composé d'universitaires et de guides, a été kidnappé tôt dimanche matin dans une région montagneuse accidentée du pays.

Un soutien aérien a été appelé afin de tenter de libérer "en toute sécurité les personnes concernées", a rapporté le commissaire de police David Manning.

Les ravisseurs ont d'abord exigé le versement d'une rançon d'un million de dollars sous 24 heures avant de réévaluer leur demande à la baisse.

"Il s'agit d'opportunistes qui n'ont manifestement pas réfléchi à la situation avant d'agir, et qui ont demandé à être payés en espèces", a estimé le commissaire Manning.

"Nous offrons aux ravisseurs une porte de sortie. Ils peuvent libérer leurs captifs et ils seront traités (de manière juste) par le système judiciaire, mais le fait de ne pas obtempérer et de résister à

l'arrestation pourrait coûter la vie à ces criminels", a-t-il déclaré.

La police "utilisera tous les moyens nécessaires contre les criminels, y compris la force létale, afin d'assurer la sécurité des personnes détenues", a assuré M. Manning.

Les régions montagneuses de Papouasie-Nouvelle-Guinée forment une vaste étendue de collines envahies par la jungle où le gouvernement central et les forces de sécurité ont peu d'emprise, et où les conflits tribaux ont augmenté ces dernières années de même que la circulation d'armes.

CHINE

Reprise complète du tourisme intérieur prévue cet été

Le marché du tourisme en Chine devrait connaître une reprise complète durant les vacances d'été cette année, alors que le marché a créé une dynamique après que le pays a optimisé sa réponse à la COVID-19 en janvier, indique un article publié sur le site Internet du quotidien China Daily.

Environ 4,55 milliards de visites sont attendues dans les sites et destinations touristiques du pays cette année, soit une augmentation de 73% sur un an, indique l'article, citant un rapport publié lundi par l'Académie du tourisme de Chine.

Ce chiffre représente environ 76% du total de 2019. Les recettes liées au tourisme intérieur devraient atteindre 4.000 milliards de yuans (environ 583 milliards de dollars) cette année, en hausse de 89% sur un an, représentant 71% du montant rapporté en 2019, selon l'académie.

L'académie a également une vision optimiste du tourisme à l'étranger cette année.

Celui-ci devrait doubler sur un an pour atteindre 90 millions de voyages.

CORÉE DU NORD

L'ONU appelle Pyongyang à s'abstenir de "toute provocation"

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres a fermement condamné le tir par la Corée du Nord d'un missile balistique intercontinental (ICBM), tout en appelant Pyongyang à s'abstenir de toute "action provocatrice".

"Le Secrétaire général (de l'ONU) réitère ses appels à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle s'abstienne immédiatement d'entreprendre de nouvelles actions de provocation", a indiqué un communiqué du porte-parole de l'ONU.

Les tensions militaires se sont accrues sur la péninsule coréenne en 2022, année lors de laquelle Pyongyang a qualifié d'"irréversible" son statut de puissance nucléaire et mené une série record d'essais d'armements, et notamment d'ICBM.

Le haut responsable onusien a également appelé Pyongyang à respecter pleinement ses obligations internationales en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à reprendre le dialogue devant mener à une paix durable et à la dénucléarisation vérifiable de la péninsule coréenne.

Une réunion du Conseil de sécurité sur la Corée du Nord est prévue ce lundi à la demande des Etats-Unis.

CINÉMA

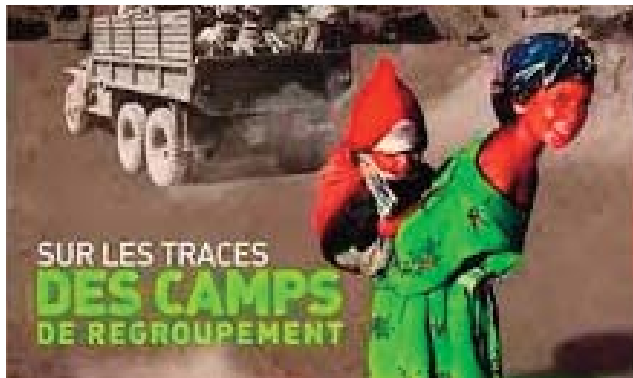
"Sur les traces des camps de regroupement", un documentaire sur une page sombre du colonialisme français

Le film documentaire "Sur les traces des camps de regroupement", projeté lundi à Oran en présence de son réalisateur Saïd Oulmi, revient sur une des pages sombres de la colonisation française en Algérie.

D'une durée de 75 minutes, le film produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et le Centre algérien pour le développement du cinéma, a été projeté au Centre de recherche en anthropologie culturelle et sociale (Crasc).

Réalisé en 2018, après un an et demi de recherches et d'investigation dans les archives à l'intérieur et à l'extérieur du pays, à travers des entretiens avec des témoins et des chercheurs ainsi que des visites menées sur des anciens sites des camps de regroupement, le film montre la souffrance des Algériens à l'intérieur de ces camps imposés par les colonialistes français, à partir de 1955, sur ordre des généraux Français, notamment Soustelle, dans le but d'isoler les moudjahidines de l'ALN de la société.

M. Oulmi a présenté, à travers ce film, des témoignages vivants d'hommes et de femmes algériens des régions des Aurès et d'El-Bayadh ayant porté sur la façon dont ils ont été chassés de leurs maisons et leurs terres par le coloni-



sauteur français, qui les a brûlés, pour les transporter ensuite vers des camps de regroupement.

Leurs conditions de vie dans ces lieux étaient insupportables et inhumaines: ils dormaient à même le sol et à la belle étoile, avant de recourir à la construction de huttes.

Il ne trouvaient rien à manger au point où un certain nombre d'entre eux sont morts de faim et de détresse.

Le réalisateur a également présenté des témoignages oraux, écrits et des photographies de Français,

dont certains étaient à l'époque infirmiers ou photographes au sein de l'armée coloniale française en Algérie. Ils ont reconnu la brutalité avec laquelle les officiers et soldats français avaient traité les Algériens sans défense, portant atteinte à leur dignité et causant leur mort et celle de leurs enfants de faim et de maladies.

À la fin de la projection, M. Oulmi a indiqué que ce travail contribue à présenter "une des pages noires du colonialisme français, plein de tragédies qui ont coûté la vie à des millions

d'Algériens". Il a en outre souligné l'importance pour les chercheurs en histoire d'aborder d'autres aspects des effets du déplacement des Algériens vers les camps, y compris l'impact psychologique de ce crime qui peut s'étendre à d'autres générations.

Il a appelé aussi à la préservation des sites des camps de regroupement comme preuves matérielles des crimes du colonisateur ainsi qu'à l'organisation de visites au profit des jeunes pour leurs faire connaître l'horreur du colonialisme français.

JOURNÉES THÉÂTRALES ARABES À SÉTIF

Les ateliers de formation, opportunité de découverte de jeunes talents

Des ateliers organisés parallèlement aux spectacles des journées théâtrales arabes Hassan-Belkired de Sétif constituent une opportunité de découverte et de formation des jeunes talents dans les métiers théâtraux, ont indiqué lundi les organisateurs de cette manifestation.

L'artiste algérienne Ayda Kechroud a estimé que le développement du théâtre repose sur la formation à travers ce genre d'ateliers ciblant les jeunes et la création d'établissements théâtraux, notamment dans les grandes villes.

Animatrice de l'atelier Ecriture théâtrale, Safaa El Bili d'Égypte a mis l'accent sur le rôle important des ateliers dans la formation des jeunes passionnés de l'art de la représentation, estimant que "l'on ne

peut pas créer un dramaturge mais on peut contribuer à encadrer les jeunes présentant des penchants pour l'écriture théâtrale et les placer sur la bonne voie".

"Le reste du chemin qui n'est pas de toute aisance, c'est l'artiste lui-même qui doit le baliser par ses efforts", a relevé El Bili qui considère que le théâtre arabe "résiste toujours et chaque pays est appelé à contribuer à son développement en fonction de ses besoins, son patrimoine et ses traditions".

"Le véritable théâtre est celui qui reflète notre culture et non pas celui qui est importé", a ajouté cette universitaire et animatrice de l'atelier Ecriture théâtrale, estimant que ces journées "traduisent l'intérêt de la société pour le théâtre, la contribu-

tion au développement du théâtre arabe et, éventuellement, l'institution d'une nouvelle manifestation arabe théâtrale".

De son côté, Farouk Redhouana, commissaire de ces journées, a fait savoir que les ateliers bénéficient à 60 jeunes (filles et garçons) de diverses wilayas dont Bechar, Tougourt, Oran, Tlemcen et Tindouf animés tous, par la passion pour un des métiers du théâtre.

Les pièces en lice durant les journées théâtrales arabes Hassan-Belkired de Sétif, abritées par la maison de la culture Houari-Boumediène, se poursuivront lundi par la représentation "Mamlaket El Ishk", mise en scène par le tunisien Lotfi Akrami, et "El Flouka" du metteur en scène algérien Ahmed Aggoune.

BATNA

Ouverture d'ateliers de formation d'accompagnement des tournées cinématographiques

Des ateliers de formation d'accompagnement des tournées cinématographiques du Centre algérien de développement du cinéma et du Centre algérien de la cinématographie ont été ouverts dimanche à Batna avec le concours de la direction locale de la direction de la culture et des arts.

Cette formation porte sur les divers métiers du cinéma dont l'écriture de scénario, le montage, l'art du comédien, les techniques du son et la mise en scène, a indiqué à l'APS le directeur de la cinémathèque de Batna, Saber Bouzid qui a précisé que Batna représente la seconde étape après Oran et

cette manifestation placée sous l'égide la ministre de la Culture et des Arts et qui se poursuivra au 23 février.

Ces ateliers de formation à l'accès gratuit se tiennent à la salle de la cinémathèque, la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa, à la bibliothèque Hamouda-Bensai

de Hamlaï et à la galerie Chérif-Merzougui du complexe culturel et sportif de Kéchida.

Ces ateliers notamment ceux de l'art du comédien et de la mise en scène ont attiré un grand nombre de jeunes amateurs du 7ème art qui ont pu découvrir le travail créatif qui se fait derrière les caméras.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE L'UNESCO souligne l'importance de la diversité linguistique

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la Culture (UNESCO) a réaffirmé son engagement en faveur de la diversité linguistique, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée chaque année le 21 février.

L'initiative de célébrer une Journée internationale de la langue maternelle vient du Bangladesh.

Elle a été approuvée à la Conférence générale de l'UNESCO en 1999 et est observée dans le monde entier depuis 2000.

"L'UNESCO croit en l'importance des diversités culturelles et linguistiques pour des sociétés durables.

C'est au sein de son mandat pour la paix qu'elle œuvre pour préserver les différences de cultures et de langues qui favorisent la tolérance et le respect des autres", souligne l'organisation onusienne sur son site internet à l'occasion de cet événement.

"L'UNESCO réaffirme son engagement en faveur de la diversité linguistique et invite ses États membres à célébrer la journée dans autant de langues que possible afin de rappeler que la diversité linguistique et le multilinguisme sont essentiels pour le développement durable".

Selon l'UNESCO, la diversité linguistique est de plus en plus menacée à mesure que des langues disparaissent.

Selon elle, 40% des habitants de la planète n'ont pas accès à un enseignement dans une langue qu'ils parlent ou qu'ils comprennent.

Néanmoins, l'organisation onusienne note "des progrès dans le domaine de l'enseignement multilingue, avec une prise de conscience croissante de son importance, en particulier pour les enfants d'âge préscolaire, et plus d'engagement en faveur de son développement dans la vie publique".

L'édition 2023 de la Journée internationale de la langue maternelle sur le thème, "L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation" se penchera sur le potentiel du multilinguisme de transformer l'éducation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et dans différents contextes, a, par ailleurs, précisé l'UNESCO.

L'UNESCO a annoncé l'organisation ce mardi d'un événement qui s'articulera autour des trois thèmes interconnectés suivants: "Renforcer l'éducation multilingue comme une nécessité pour transformer l'éducation dans des contextes multilingues, de la petite enfance et bien au-delà, soutenir l'apprentissage par le biais de l'éducation multilingue et du multilinguisme dans des contextes mondiaux en mutation et dans des situations de crise et d'urgence, et revitaliser les langues qui disparaissent ou qui sont menacées d'extinction".

ETATS UNIS

Tir mortel sur un tournage: abandon d'une circonstance aggravante visant l'acteur Alec Baldwin

Les procureurs enquêtant sur la responsabilité d'Alec Baldwin dans un tir mortel sur un tournage en 2021 ont renoncé lundi à poursuivre l'acteur pour une circonstance aggravante le visant.

Le 21 octobre 2021, le tournage du film "Rust" dans un ranch du Nouveau-Mexique, Etat du sud-ouest des Etats-Unis, avait viré au drame quand M. Baldwin avait actionné une arme censée ne contenir que des balles à blanc, mais dont un projectile bien réel avait tué la directrice de la photographie Halyna Hutchins, 42 ans, et blessé le réalisateur Joel Souza.

Alec Baldwin est poursuivi au pénal par la justice du Nouveau-Mexique pour homicide involontaire et risque une peine de prison de 18 mois, tout comme l'armurière du film Hannah Gutierrez-Reed.

L'acteur de 64 ans était aussi visé par une circonstance aggravante -- en raison de l'utilisation d'une arme à feu -- qui lui faisait encourir cinq ans derrière les barreaux.

Cette circonstance aggravante avait toutefois été contestée par ses avocats, au motif qu'elle était fondée sur une loi du Nouveau-Mexique qui n'était pas en vigueur au moment du drame.

Elle a finalement été abandonnée par les procureurs, "afin d'éviter des pertes de temps" selon eux. Alec Baldwin, connu notamment pour son rôle dans la série "30 Rock", a toujours clamé son innocence.

Selon lui, on lui avait assuré que son arme était inoffensive, et il ne avait appuyé sur la détente. Une affirmation mise en doute par de nombreux experts. Ce fait divers rare avait choqué Hollywood et eu un fort retentissement, déclenchant des appels à interdire les armes à feu sur les plateaux, où la présence de munitions réelles est en théorie déjà interdite.

INTERNET EN ALGÉRIE Le taux de pénétration en forte progression

Le taux de pénétration d'internet en Algérie a atteint 70,9% en janvier dernier, en forte progression par rapport à la même période de 2022, où il était de 60,6%, selon le rapport "Digital 2023" du cabinet international "Datareportal", spécialisé dans les statistiques relatives à l'internet fixe et mobile dans le monde.

Le nombre d'utilisateurs de l'internet en Algérie a connu également une progression significative atteignant les 32,09 millions d'internautes en janvier 2023 contre 27,28 millions durant la même période de 2022, note la même source.

La vitesse moyenne de la connexion internet fixe en Algérie était de 11,01 Mégabit par seconde (Mbps) en janvier 2023 contre 9,78 Mbps au cours de la même période de 2022, soit une augmentation de 1,23 Mbps (+12,6%).

De même, la vitesse moyenne de la connexion mobile via les réseaux cellulaires atteignait les 13,40 Mbps en début de 2023, alors qu'elle était de 11,44 Mbps durant la même période de 2022, soit une croissance de 1,97 Mbps (+17,2%).

Le rapport fait, en outre, ressortir un total de 48,53 millions de connexions mobiles cellulaires qui étaient actives en Algérie au début de cette année contre 46,57 millions au cours de la même période de l'année dernière, soit une augmentation de 1,96 million entre 2022 et 2023. Le même rapport note que les connexions mobiles en Algérie équivalaient à 107,2% de la population totale en janvier 2023, précisant que de nombreuses personnes dans le monde utilisent plus d'une connexion mobile. Le nombre d'utilisateurs de médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tweeter etc...) en Algérie au 31 janvier 2023 équivalait, pour sa part, à 52,9 % de la population totale, soit 23,95 millions d'utilisateurs, ajoute la même source.



RECHERCHE MÉDICALE Kenya: découverte d'une nouvelle espèce de moustique qui propage le paludisme

Le Kenya a annoncé lundi la découverte d'une nouvelle espèce de moustique qui propage le paludisme, ont rapporté les autorités sanitaires.

L'espèce baptisée Anopheles Stephensi a été découverte par des chercheurs de l'Institut de recherche médicale du Kenya

(Kemri), en collaboration avec la Division du programme national de lutte contre le paludisme (DNMP) du ministère de la Santé.

Elle a été détectée dans les sous-comtés de Laisamis et Saku à Marsabit, puis confirmée au laboratoire de Kemri.

Dans un communiqué, le Kemri a noté

que l'espèce, qui se propage rapidement, a été découverte lors d'une surveillance de routine des moustiques, faisant savoir que le Kenya devient le sixième pays du continent africain à subir une invasion de cette espèce.

Les experts de Kemri ont averti que la découverte de cette espèce de moustiques

risque de provoquer une augmentation des cas d'infection et de décès.

Selon l'enquête sur les indicateurs du paludisme au Kenya de 2020, la prévalence du paludisme dans le pays s'élève à 5,8 %, avec 3,5 millions de nouveaux cas cliniques et 10.700 décès sont signalés chaque année.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA
NIF : 41000200001608501017

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RECTIFICATIF

✓ Suite à l'avis d'attribution provisoire du marché paru sur les quotidiens nationaux en langue nationale « EL FADJR » en date du 23/11/2022 et étrangère « DK NEWS » en date du 27/11/2022 et le BOMOP relatif à l'avis d'appel d'offre avec exigence des capacités minimale N° 09/2022 Concernant :

- ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE

✓ conformément au décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

✓ Le président de l'Assemblée Populaire Communale de KOUBA et suite au PV d'évaluation des offres N° 24/2022 du 09/11/2022 prononce la correction de la note financière sans aucun changement dans l'attribution provisoire comme indiquée sur tableaux ci-dessus :

N° pls	Fournisseur	NIF	Note technique /50 PTS	Note financière /30 PTS (Note erroné)	Note financière /20 PTS (après correction)	Total	Montant de soumission	Montant de soumission après correction	Délais de livraison	OBS
01	EURL GENERAL EQUIPEMENT	000212058271281	47,17 PTS	16,15 PTS	16,15 PTS	63,32 PTS	28 612 955,00	28 612 955,00	30 jours	offre mieux disante

DK NEWS

Anep : 2316004760 du 22/02/2023

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DE L'HYDRAULIQUE ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

NIF : 0011.2601.9004553

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Médéa informe les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales publié dans les journaux « El-Djahir El-Djadida » en date du 01/12/2022 et « DK NEWS » en date du 04/12/2022 relatif à la réalisation du projet « Raccordement en Alimentation en Eau Potable au niveau de 109 localités réparties en neuf (09) lots. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres les lots n° 01, 03 et 05 ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires cités ci-dessous et les lots n° 02, 04, 05, 07, 08 et 09 ont été déclarés infructueux.

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE PROVISOIREMENT DU MARCHÉ	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE AVANT VERIFICATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES VERIFICATION	DELAIS	OBS
Lots n° 01 : Raccordement en Alimentation en Eau Potable des localités de la Daira d'El-Azizia	ETPH LAOUFI MOHAMMED ABENE HAI EL-BADR N°194 DJENNA NIF 18008010099101	68,00	79.622.810,75 DA	79.622.810,75 DA	06 Mois	Moins disant
Lots n° 03 : Raccordement en Alimentation en Eau Potable des localités de la Daira de Chellah El-Azizours	ETPH BOUDJENI SAHED AIN-BOUCIF - MEDEA NIF 170361300653101	59,50	78.058.121,00 DA	77.984.151,00 DA	04 Mois	Moins disant
Lots n° 05 : Raccordement en Alimentation en Eau Potable des localités de la Daira de Beni-Slamane	ETPH OUKEL AISSA SIDI-AISSA - MSILA NIF 000288036483109	68,50	44.935.828,00 DA	44.935.828,00 DA	04 Mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis sur la presse nationale ou le BOMOP, conformément à l'article 95 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public. Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire dans la presse nationale.

DK NEWS

Anep : 2316004712 du 22/02/2023

Programme de la soirée

TF1 21:10

France 2 21:10

France 3 21:10

CANAL+ 21:00

M6 21:10

The Resident
Saison 5



Depuis son décès il y a quinze jours, Conrad se rend tous les matins sur les lieux de l'accident de Nic pour tenter d'en déterminer la cause. Il est persuadé que la réponse se trouve dans son dossier médical. Marshall est présent pour s'occuper de GiGi. A la suite d'une intervention chirurgicale qui a failli mal tourner, Leela doute des capacités de Kranepool, l'ancien mentor de Bell, à opérer. Elle en parle à Devon puis à Kitt. Tandis que Trevor, le fils de Billie, et AJ discutent dans la voiture de ce dernier, un policier procède à un contrôle qui dérape. L'agent est renversé par un scooter et gravement blessé.

L'abîme Saison 1



Elsa et son mari Laurent sont placés en garde à vue par la commandante Stéphanie Fournier. Au même moment, Bernard Duwack, le père d'Elsa, est arrêté par le lieutenant Martineau : il est accusé d'avoir payé un faux témoignage contre Daniel Rougier. Interrogée par Stéphanie, Elsa nie les meurtres de Thierry Quinton et de Daniel Rougier malgré la présence de ses empreintes sur l'arme des crimes. En menant des recherches dans les caves de la poudrière de Saint-Chamas, la gendarmerie retrouve le squelette de Valentin, le frère d'Elsa disparu 25 ans plus tôt.

Ils font rayonner la France



Cette nouvelle émission part à la découverte des talents qui font rayonner le savoir-faire d'une région à échelle nationale, voire au-delà. L'Alsace est mise à l'honneur de ce premier numéro. Près de Colmar, Christine Ferber confectionne de délicieuses confitures, qui régaleront les papilles des palaces parisiens jusqu'au Japon. Au nord de Strasbourg, Christian Deichtmann allie modernité et tradition : l'ébéniste d'art ouvrier pour les Monuments historiques mais aussi pour une clientèle férue de design contemporain. Exilé à Chicago, le boulanger Pierre Zimmermann y organise une fête dédiée à sa région natale. Julien Calcaterra est l'un des derniers fondeurs de cloche de France. Le maître verrier Cyril Bordage concourt pour le Meilleur Ouvrier de France.

Leipzig / Manchester City



Leipzig/Manchester City. Christopher Nkunku et ses partenaires de Leipzig endossent le rôle d'outsiders face aux Citizens qui figurent sur la courte liste des prétendants au sacre continental. Bien lancés dans la course pour le titre de champion d'Allemagne en Bundesliga, les coéquipiers de Dominic Szoboszlai joueront crânement leurs chances face aux Mancuniens. Devant leur public, les joueurs de Marco Rose doivent trouver la bonne tactique pour contenir l'attaque de City emmenée notamment par son buteur prolifique Erling Haaland. L'international norvégien a déjà dépassé la barre des 25 buts inscrits en Premier League et rêve d'un premier titre en Cl.

Nouvelle Star, 20 ans



Lancée le 27 mars 2003 sur M6 et diffusée jusqu'en 2017, Nouvelle Star a marqué toute une génération. Animé à ses débuts par Benjamin Castaldi puis Virginie Efira, le télé-crochet a notamment fait découvrir au public Christophe Willem et Julien Doré, respectivement vainqueurs des saisons 4 et 5. Pour célébrer les 20 ans de l'émission culte, Karine Le Marchand reçoit pour la deuxième semaine consécutive d'anciens candidats, jurés et présentateurs du télé-crochet. Au programme de la soirée : des reprises de chansons cultes, et des confidences.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2755

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	6	2	5									
2				9								7
8			1		7	4						4
3		7	6								5	6
	7	5	8								3	
		1									4	
		6										
		9	7	1								

							3	8	2			
							5					7
							1	6	8			4
							9	3	7			6
							5		4		1	7
											9	
											4	
												8
												2
												6

					9	5						
					2	9						8
					7	8						6

				2	3	4		1		9	2	5		
			5					9				9		
			6					1			8			
	9	7	8					8			1	2	6	
8		1	4					2		4	7			8
6			7	8	2				9	5	8			7
3											9			6
											8			

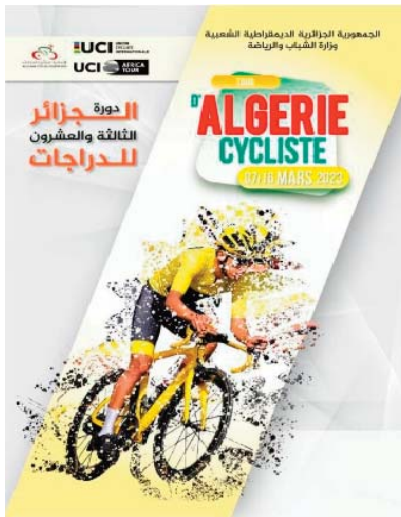


Mots croisés n°2755

- Horizontalement:**
- 1 - Explosion
 - 2 - Pincée - Poussé
 - 3 - Bosses dur - Déesse de pharaon
 - 4 - Tête de mule - Grains de grenier
 - 5 - Distraction - Rendre rauque
 - 6 - Coup dans le pif - Point de la rose
 - 7 - Repère côtier - Agile pyrénéen
 - 8 - Ne te mettras pas à table - Etablissement de bains
 - 9 - Sorti de l'oeuf - Nom de mon ancien mari
 - 10 - Visiblement émacié
- Verticalement:**
- A - Belle bonbonne
 - B - Provient - Produit d'ouvriers
 - C - Riche
 - D - Sujet de sélénologie - Gare
 - E - Armes de brochet - Orienta
 - F - Dirigerai
 - G - Lança ses sabots - Point de saignée - Matière de pépité
 - H - Manillon - Militaire familial
 - I - Traiteras le chanvre
 - J - Cristal de cuisine - Combat singulier
 - K - Sautées - Fait du tort
 - L - Vraiment démunis - Détendit

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE La Fédération dévoile le parcours de l'édition 2023

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a dévoilé lundi le parcours du Tour d'Algérie 2023 (7-16 mars), composé de 10 étapes concentrées sur l'Est du pays.

Le départ de cette édition sera donné à Bordj Bou Arreridj, le 7 mars, alors que l'arrivée est prévue dix jours plus tard à Tizi-Ouzou, selon le parcours dévoilé sur la page Facebook de la FAC. Après une première étape à Bordj Bou Arreridj (prologue), le peloton du Tour d'Algérie mettra le cap sur M'sila pour la 2e étape, avant d'opérer un transbordement vers Boussaâda, lieu de départ de la 3e étape qui mènera les coureurs à Biskra.

Après cette virée aux portes du désert, la caravane du Tour remontera vers Batna pour la 4e étape, puis Sétif pour la 5e étape, avant l'arrivée de la caravane à Constantine (6e étape). Pour la deuxième moitié du Tour d'Algérie 2023, les coureurs se dirigeront vers les villes côtières, à savoir, Skikda (7e étape), Jijel (8e étape) et Bejaia (9e étape), avant de rallier Tizi Ouzou pour la dixième et dernière étape. Pour rappel, l'édition 2022 du Tour d'Algérie cycliste,

disputée du 20 au 27 mai dans l'Ouest du pays, avait été remportée par Hamza Mansouri de l'équipe nationale militaire.

Parcours du Tour d'Algérie 2023 :

- 1ere étape (7 mars) : prologue à Bordj Bou Arreridj
- 2e étape (8 mars) : Bordj Bou Arreridj - M'sila
- 3e étape (9 mars) : Boussaâda - Biskra
- 4e étape (10 mars) : Biskra - Batna
- 5e étape (11 mars) : Batna - Sétif
- 6e étape (12 mars) : Sétif - Constantine
- 7e étape (13 mars) : Constantine - Skikda
- 8e étape (14 mars) : Skikda - Jijel
- 9e étape (15 mars) : Jijel - Bejaia
- 10 étape (16 mars) : Bejaia - Tizi Ouzou.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE LA COURSE D'ORIENTATION 12 équipes au rendez-vous d'Oran

Douze (12) équipes, représentant différentes unités et écoles militaires et cinq (5) régions militaires du pays, ont pris part, lundi, au départ de la Coupe d'Algérie militaire (dames et messieurs) de course d'orientation dans la forêt Moulay-Ismaïl de Mascara. Cette épreuve, qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel des manifestations

sportives de la saison 2022-2023 du ministère de la Défense nationale, est organisée par le service des sports militaires de la deuxième région militaire (2e R.M). La cérémonie d'ouverture de la compétition a eu lieu au niveau du complexe sportif régional de la 2e R.M sous la supervision du Général Nassir Bouhama, chef d'état-major de la

2e RM. Une grande importance est donnée à cette discipline sportive qui contribue dans la "formation physique et mentale des éléments militaires, à laquelle le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) accorde un intérêt particulier", selon les organisateurs.

La course d'orientation contribue également au "développement

des sens de l'observation, des réflexes et de l'analyse sur le terrain des éléments militaires, aidant à acquérir des techniques topographiques et d'orientation", souligne-t-on.

Les épreuves de la première journée de cette course d'orientation, ayant vu la participation d'environ 100 éléments des deux sexes,

se sont déroulées sur un parcours moyen dans la forêt Moulay-Ismaïl de Mascara. Cette manifestation sportive se poursuivra mardi avec l'épreuve de "longue distance" (messieurs) avant l'annonce des résultats finaux et la cérémonie de remise des trophées aux vainqueurs, prévue mercredi matin au complexe sportif régional de la 2e RM à Oran.

ATHLÉTISME - MINI TRAIL DE GAÂFOUR Domination des athlètes algériens

Le Mini-Trail de Gaâfour, disputé dimanche en Tunisie, a été dominé par les coureurs algériens, ayant signé une double victoire, avec Raheb Abdelhamid sur 25 kilomètres et Hamel Abdelbasset sur 35 kilomètres.

Rehab a bouclé la distance en 2h06:01, devançant ses deux premiers poursuivants au classement, les Tunisiens Mohamed Rabia Amri et Nadjji Maarfi, entrés respectivement en deuxième et troisième position, en 2h06:11 et 2h06:38. Sur le 35 kilomètres, Hamel a réussi un chrono de 2h53:35, devançant dans l'ordre, les Tunisiens Walid Romdhani (3h03:30) et Wael Saïdani (3h12:10).

JUDO - JO 2024 (QUALIFICATIONS) Les points engrangés en 2023 et 2024 seront comptabilisés à 100% (FIJ)

Les points récoltés par les judokas dans les épreuves continentales de 2023 et 2024 seront comptabilisés à 100% dans le ranking qualificatif aux prochains Jeux olympiques d'été, prévus du 16 juillet au 11 août 2024 à Paris (France), a annoncé lundi la Fédération internationale de la discipline (FIJ). Une nouvelle qui a réjoui la Fédération algérienne (FAJ) car cette situation "conforte les chances de qualification" de ses athlètes aux prochaines olympiades, notamment, lors des Championnats d'Afrique seniors de 2023 et de 2024.

On rappelle qu'il existe deux périodes de qualification pour les JO de 2024 en judo. La première du 24 juin 2022 au 22 juin 2023 et la seconde du 23 juin 2023 au 23 juin 2024.

Même en ce qui concerne les Masters, les points qui étaient comptabilisés à 50% en 2022 passeront à 100% à partir de 2023, ce qui constitue une autre bonne chose pour les judokas du monde entier dans la perspective d'une qualification aux prochaines olympiades d'été, car susceptibles de consolider considérablement leur total points.

Pour l'heure, l'Algérie ne compte aucun judoka qualifié pour les JO de Paris. La championne d'Afrique Belkadi Amina, qui évolue dans la catégorie des moins de 63 kilos est bien placée pour valider son billet.

L'Algérie espère qualifier d'autres judokas, notamment, Waïl Ezzine dans la catégorie des moins de 66 kilos, ou encore Driss Messaoud, dans la catégorie des moins de 73 kilos.



BADMINTON - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE L'Algérie termine avec sept médailles dont 1 en or

La sélection algérienne de badminton a remporté sept médailles (1 or, 2 argent et 4 en bronze), à l'issue de la dernière journée du Championnat d'Afrique des nations (individuel et par équipes), dimanche à Johannesburg en Afrique du Sud.

La seule médaille d'or algérienne des épreuves individuelles a été décrochée par la paire, composée des frères Kocella Mammeri et Tanina Mammeri, qui avaient dominé en finale (double mixte) les deux représentants égyptiens, Adhem Hatem et Doha Hani. Les deux médailles d'argent algériennes sont l'œuvre de Yasmina Chebah-Linda Mazri

(double dames) qui avait été battue en finale par les Sud-africaines Amy Ackerman-Deidre Laurens (2-0), et des messieurs, Hamek Adel et Mohamed Abderrahim Belarbi, vaincus lors de la finale du double, par les Sud-africains Jarred Elliot et Roberts Sammers (2-0). Quant aux quatre médailles de bronze, elles ont été décrochées par Kocella Maameri et Youcef-Sabri Medel (double messieurs), Celia Mounib et Maameri Tanina (double dames), Yasmina Chebah (simple dames) et par la sélection algérienne aux épreuves par équipes.

Le Championnat d'Afrique des nations (messieurs et dames) a

regroupé 111 badistes représentant 13 pays.

L'Algérie a participé avec 11 badistes dont cinq filles. Il s'agit de Sifeddine Larbaoui, Youcef Sabri Medel, Mohamed Abderrahime Belarbi, Adel Hamek, Tania Violette Mammeri, Mounib Celia, Yasmina Chihab, Kocella Mammeri, Linda Mazri, Malik Ouchefoun et Mohamed Abdelaziz Ouchefoun.

Les pays ayant pris part à ce rendez-vous continental sont : l'Afrique du Sud (pays hôte), l'Algérie, l'Egypte, l'Ouganda, la Zambie, le Nigeria, Maurice, le Lesotho, le Zimbabwe, le Cameroun, le Botswana, la Réunion et le Mozambique.

ESCRIME-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS (2^E JOURNÉE) Trois nouvelles médailles pour l'Algérie dont 1 en or

La sélection algérienne d'escrime a remporté trois nouvelles médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), dimanche soir lors de la deuxième journée du Championnat d'Afrique juniors (garçons et filles) qui se déroule à Accra (Ghana), a-t-on appris de la Fédération algérienne d'escrime (FAE).

La médaille d'or a été l'œuvre de l'escrimeuse Kaouther Mohamed-Belekbir (sabre) qui avait battu en finale sa compatriote Chaima Benadouda, médaillée d'argent de la spécialité. Quant à la médaille de bronze, elle a été décrochée



par Celia Hebal dans la spécialité épée féminine. A l'issue de la deuxième journée du rendez-vous africain d'Accra, la sélection algérienne totalise quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 en bronze), en attendant

le déroulement des épreuves de la 3e et dernière journée, lundi. Dimanche, l'Algérienne Meriem Mebarki avait remporté la médaille de bronze de la spécialité fleuret féminin.

La sélection algérienne d'escrime juniors (filles et garçons) prend part au rendez-vous africain d'Accra avec un effectif composé de 12 athlètes (8 filles et 4 garçons). En prévision de ce rendez-vous continental, les escrimeurs algériens étaient en stage permanent au niveau des salles fédérales du Complexe féminin de Ben Aknoun et au Centre de Ghermoul à Alger.

Lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique juniors, disputée à Lagos (Nigeria) en 2022, l'Algérie avait décroché 18 médailles (2 or, 7 argent, 9 bronze).

CAN-2023 (U17) PRÉPARATION - ALGÉRIE "J'aurais aimé jouer des matchs internationaux" (Remmane)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) Arezki Remmane, est revenu sur le stage effectué à Alger (13-20 février), regrettant de ne pas avoir préparé avec des matchs amicaux contre des sélections africaines la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, prévue en Algérie du 29 avril au 19 mai, qualificative par ailleurs au Mondial 2023 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

"Les objectifs techniques du stage ont été atteints, par rapport à ce qui a été prévu. On a voulu jouer des matchs contre des sélections africaines, car j'aurais aimé voir mon équipe souffrir pour ensuite trouver des solutions à nos insuffisances. Malheureusement, cela n'a pas été le cas.

Les confrontations internationales étaient programmées durant les stages principaux, en décembre et février, mais ça n'a pas eu lieu. Il nous reste la date de mars et avril, et là j'espère pouvoir disputer deux matchs internationaux" explique le coach des U17 dans l'entretien accordé à l'APS. Lors de son troisième stage de l'année, la sélection des U17 a disputé deux matchs amicaux. Le premier s'est soldé par une défaite jeudi face aux U19 du MC Alger (2-4), alors que le second a été remporté dimanche face aux U21 du NA Hussein-Dey (4-2). Les deux tests ont été disputés sur terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki. "Nous étions obligés de se rabattre sur le MC Alger et le NA Hussein-Dey (U21), le choix de ces deux adversaires n'étant pas fortuit, car ce sont deux bonnes formations, mais ça reste toujours insuffisant, car jouer dans une ambiance locale est tout à fait différente par rapport à un test contre une équipe africaine. Nous nous sommes habitués à travailler dans des conditions difficiles, j'espère que la suite de la préparation va être meilleure", a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'effectif appelé à défendre les couleurs nationales à la prochaine CAN, Remmane a souligné qu'il était arrêté à "90%". "L'effectif retenu pour le tournoi continental est arrêté à 90%, à un ou deux éléments près dans certains postes où nous jugeons qu'on doit les renforcer. Nous n'avons pas encore trouvé le profil recherché dans certains postes. Jusqu'à présent, je n'ai pas été convaincu par certains nouveaux joueurs. J'espère qu'on n'aura pas de blessés. Ce que j'apprends aussi, c'est



qu'on n'aura pas de mauvaises surprises concernant l'âge biologique des joueurs, car ces derniers seront soumis au test IRM du poignet pour déterminer leur âge".

Le jeu des adversaires de l'EN passé au crible

Lors de la CAN-2023, les Algériens évolueront dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo. Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture prévu le samedi 29 avril (20h00).

Le groupe B, domicilié au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, est composé du Nigeria, du Maroc, de l'Afrique du Sud, et de la Zambie, alors que la poule C, dont les matchs se joueront au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, comprend le Cameroun (tenant du titre), le Mali, le Burkina Faso, et le Sud-Soudan.

"Nous avons commencé à étudier nos adversaires à la CAN, en visionnant leurs matchs. On essaye d'avoir le maxi-

mum d'informations sur eux, en comptant sur notre réseau en Afrique, pour qu'on puisse les préparer convenablement".

Remmane, qui avait remporté avec les Verts la Coupe arabe des nations de la catégorie en septembre dernier aux dépens du Maroc (1-1, et 4-2 aux t.a.b) au stade de Sig (Mascara), espère glaner un second titre de rang. "On aura notre mot à dire à la CAN. L'objectif principal est de se qualifier au prochain Mondial, à condition bien évidemment d'atteindre les demi-finales. Je fais confiance à mes joueurs, et je sais de quoi ils sont capables", a-t-il souligné. Pour l'entraîneur des U17, "le joueur algérien est connu pour avoir la capacité de se surpasser et de sortir le grand jeu aussi bien dans les moments importants que difficiles. Nous sommes en train de travailler très dur, et on se prépare pour qu'on soit dans la meilleure forme possible pendant la CAN".

Le prochain stage des "capés" de l'EN des U17 est prévu du 24 au 28 février prochains au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, et sera réservé uniquement aux joueurs locaux.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) Deux joueurs algériens dans l'équipe type de la 2^e journée

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu deux joueurs algériens, dans l'équipe type de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions, disputée le week-end dernier. Il s'agit du défenseur et capitaine de la JS Kabylie Badreddine Souyad et du milieu défensif du CR Belouizdad Houssam-Eddine Mrezigue. Souyad s'est distingué vendredi soir, en inscrivant l'unique but de la victoire décrochée face au Wydad Casablanca (1-0), en match disputé au stade du 5-juillet d'Alger. De son côté, Houssam-Eddine Mrezigue a réalisé une belle prestation, en dépit de la défaite concédée samedi à domicile face aux Tunisiens de l'ES Tunis (0-1). Pour rappel, Mrezigue (22 ans) avait été désigné meilleur joueur du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), disputé en Algérie du 13 janvier au 4 février. La JSK, logée dans le groupe A, est parvenue à confirmer son excellent début de compétition, une semaine après avoir accroché à Luanda les Angolais de Pédro Atlético (0-0), alors que le Chabab, vainqueur lors de la première journée au Caire face aux Egyptiens du Zamalek (1-0), a échoué à enchaîner.

Lors de la 3^e journée, prévue vendredi et samedi prochains, la JSK et le CRB seront en appel, pour défier respectivement l'AS Vita Club (RD Congo) et Al-Merrikh (Soudan).

L'équipe type de la 2^e journée :

Gardiens : Awad (Zamalek)
Défenseurs : Silva (Al-Merrikh), Modiba (Mamelodi Sundowns), Souyad (JS Kabylie), Mokadem (Raja Casablanca)
Milieux : Mrezigue (CR Belouizdad), Chaâlali (ES Tunis), El-Houini (ES Tunis), Mailula (Mamelodi Sundowns)
Attaquants : Khabba (Raja Casablanca), Azulao (Pédro Atlético).

SÉLECTION FÉMININE (PRÉPARATION)

Le CS Constantine au menu des protégées du sélectionneur de Benstiti

La sélection féminine algérienne de football disputera un 3^e match d'application, contre le CS Constantine, mardi sur le terrain annexe du stade Nelson Mandela de Baraki à Alger, en vue des prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipières de Lina Boubezari, sociétaire du club suédois de Lidköping FC, avaient disputé une première rencontre amicale face à l'ASE Alger Centre (6-1) et devaient affronter, lundi en fin d'après-midi, le CF Akbou, toujours à Baraki.

Ces matchs inscrits dans le programme de préparation de l'équipe nationale féminine, permettront au sélectionneur national Farid Benstiti de poursuivre sa revue d'effectif et évaluer le maximum d'éléments susceptibles de com-

poser le noyau de la sélection nationale pour les mois à venir. Trente-deux (32) joueuses dont 19 évoluant à l'étranger ont été convoquées pour le premier regroupement de l'année de la sélection nationale féminine qui prendra fin mercredi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger).

Dur ant ce premier stage de l'équipe, le nouveau sélectionneur Benstiti, installé en décembre dernier, s'est réjoui de trouver un "excellent groupe", lors de sa prise de contact.

"J'ai constaté la présence d'un excellent groupe et une ambiance idéale pour travailler. Que ce soient les joueuses locales ou celles évoluant à l'étranger, il y a une implication de tout le monde et une grosse concentration. Sans oublier leur enthousiasme de retrouver la sélection", a déclaré Benstiti, sou-



lignant l'attitude positive de ses joueuses.

Sur le plan organisationnel, le

coach a précisé que "le travail se déroule dans de bonnes conditions, même si on a ressenti une certaine

difficulté, après l'arrêt d'activité de la sélection durant presque une année.", a-t-il expliqué.

Les Vertes s'imposent face au CF Akbou (7-0)

La sélection féminine algérienne de football s'est imposée face à la formation du CF Akbou (7-0), en match amical disputé lundi après-midi sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki, en prévision des futures échéances internationales.

Il s'agit de la deuxième victoire de rang pour les joueuses du nouveau sélectionneur Farid Benstiti, qui se sont imposées samedi

face à l'ASE Alger-Centre (6-1), sur la même pelouse. Les coéquipières de Lina Boubezari disputeront mardi leur troisième test face au CS Constantine, toujours sur le terrain annexe du stade de Baraki. Benstiti, désigné à la tête de la sélection féminine en décembre dernier en remplacement de Radia Fertoul, a fait appel à 32 joueuses, dont 19 évoluant à l'étranger, pour ce stage qui se déroule

depuis la semaine dernière au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Ces matchs amicaux vont permettre à Farid Benstiti de poursuivre sa revue d'effectif et évaluer le maximum d'éléments susceptibles de composer le noyau de la sélection nationale pour les mois à venir. L'équipe féminine est restée en hibernation pendant une année, après avoir échoué à se qualifier

pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022. En février 2022, la sélection algérienne avait été éliminée au dernier tour des qualifications de la CAN-2022 face à l'Afrique du Sud. Lors du match aller, les joueuses de l'ancienne sélectionneuse Radia Fertoul s'étaient inclinées (2-0) à Johannesburg, avant de concéder le nul à Alger (1-1).

LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF

Un mois de suspension ferme pour le DG Karim Larbaoui (CD/LFP)

Le directeur général de l'ES Sétif, Karim Larbaoui a écopé d'un mois de suspension ferme, pour avoir tenu "des propos injurieux" lors de la défaite à domicile de son équipe contre la JS Saoura en Coupe d'Algérie, a annoncé mardi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP).

"La suspension de Karim Larbaoui est effective à partir du 16 février courant et elle est rehaussée d'une amende de 100.000 DA" a encore précisé la Commission de discipline dans un bref communiqué, diffusé sur le site officiel de la LFP.

Le 18 février courant, lors de sa précédente session ordinaire, la CD de la LFP avait infligé à l'ESS un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire relatif à l'utilisation de fumigènes dans les stades. Cela s'était passé le 14 février, à l'occasion de la défaite (0-1) contre la JS Saoura, en Coupe d'Algérie et l'ESS devra purger cette suspension le

samedi 25 février (17h00), lors de la réception du NC Magra, au stade du 8-Mai 1945, pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis.

En parallèle, la CD de la LFP avait décidé de suspendre le DG du club, Karim Larbaoui jusqu'à son audition, programmée pendant la séance du lundi 20 février.

L'arbitre directeur de la rencontre ESS-JSS, Ilyès Boukouassa, qui avait signalé le dirigeant sétifien pour propos injurieux a été également convoqué pour cette séance, selon la même source. Finalement, après audition, il a été décidé un mois de suspension ferme à Larbaoui, effective à partir du 16 février courant.



LIGUE 1 MOBILIS

La LFP arrête les dates de trois matchs en retard, de la 19e et 20e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a arrêté les dates de trois matchs en retard de la 16e journée ainsi que la 19e et la 20e journée du championnat de Ligue 1 professionnel Mobilis.

Matchs retards de la 16e journée : Jeudi 2 mars (15h00):

HB Chelghoum Laid - CR Belouizdad

JS Kabylie - ASO Chlef

Vendredi 3 mars (15h00):

MCEI Bayadh - USM Alger

19e journée : Vendredi 10 et Dimanche 12 Mars 2023

20e journée : Vendredi 17 et Samedi 18 Mars 2023.

LIGUE 2 (CENTRE-OUEST)

Le GC Mascara récupère ses joueurs titulaires avant d'accueillir l'ES Ben Aknoun

Plusieurs joueurs titulaires du GC Mascara ont repris l'entraînement après une longue absence, pour se mettre à la disposition du staff technique de leur équipe qui traverse une situation difficile en championnat de la Ligue 2 de football, a-t-on appris mardi de la direction de cette formation de l'Ouest du pays.

Ce retour a été eu lieu suite aux promesses formulées par le président du club, Nasreddine Merabiha, qui s'est engagé à régulariser partiellement la situation financière de l'effectif du "Ghali" dans les prochains jours, indique-t-on de même source.

Le premier responsable des Vert et Blanc a fait cette promesse suite à la réunion qu'il

a tenue, en fin de semaine passée, avec les autorités locales, représentées par le président de l'assemblée populaire communale (APC) et le chef de Daïra, qui se sont engagés à débloquer "une aide financière urgente" au profit du club phare de la ville de l'Emir-Abdelkader, souligne-t-on encore. Et si le GCM, champion d'Algérie en 1984, se morfond actuellement dans les profondeurs du classement du groupe "Centre-Ouest", c'est surtout en raison des "difficultés financières énormes auxquelles il fait face depuis le début de cet exercice", estime, pour sa part, le président du club.

Ce dernier a, en outre, fait savoir que la trésorerie du GCM n'a reçu aucune subvention de

la part de l'APC "depuis janvier 2022", ajoutant qu'il attendait également l'entrée d'une autre aide financière "de la part des entrepreneurs de la ville après leur récente réunion avec le wali qui a tenu à les sensibiliser sur la conjoncture difficile que traverse notre club, plus que jamais menacé de relégation". La crise financière du "Ghali" est d'ailleurs pour beaucoup dans le "boycott" de plusieurs joueurs de leur équipe dans la période précédente, ainsi que la démission de l'entraîneur Aziz Abbes et son successeur Mokhtar Assas, selon la même source.

Le GCM a fait appel, la semaine passée, au technicien enfant de la ville, Mohamed Yesaad, qui a mené sa nouvelle

formation à revenir avec un nul du terrain du WA Tlemcen, mettant un terme à huit défaites de suite concédées avec un effectif composé de joueurs de la réserve. Par ailleurs, la direction du club vient de formuler une demande aux services de l'APC de Mascara pour décréter l'entrée gratuite aux supporters lors du match face au co-leader, l'ES Ben Aknoun, samedi prochain, au stade communal M elah-Aoued pour le compte de la 19e journée, indique-t-on. Avant cette journée, le GCM comptait la 14e place conjointement avec le WAT comptant chacun 14 points, et accusant un retard d'une seule unité sur le 13e, le RC Kouba, premier club non relégable.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/8ES DE FINALE - ALLER)

Mahrez et Manchester City en appel à Leipzig

Le champion d'Angleterre en titre Manchester City où évolue l'ailier international algérien Riyad Mahrez, sera en appel pour défier les Allemands du RB Leipzig mercredi (21h00), en 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Europe de football.

Les deux équipes se sont rencontrées la saison dernière en phase de groupes. Si lors de l'édition 2021-2022, la première confrontation avait largement tourné à l'avantage des "Citizens" à Manchester (6-3), l'attaquant français de Leipzig Christopher Nkunku avait brillé en marquant un triplé. Lors de leur deuxième opposition, les Allemands s'étaient imposés chez eux 2-1, dans un match certes sans enjeu pour les Anglais déjà qualifiés.

Non utilisé lors du dernier match en championnat sur le terrain de Nottingham Forest (1-1), Mahrez devrait signer son retour ce mercredi face à Leipzig.

L'autre match prévu mercredi soir mettra aux prises l'Inter Milan au FC Porto, et sera l'occasion de retrouvailles, celle des entraîneurs Simone Inzaghi et Sergio Conceição, anciens coéquipiers à la Lazio Rome à la fin des années 1990 et début des années 2000.

Dans un groupe relevé avec le Bayern et le FC Barcelone, l'Inter d'Inzaghi a réussi à se qualifier en finissant deuxième derrière les Munichois, alors que le Porto a fini en tête du sien devant le Club Bruges, les deux équipes éjectant l'Atlético Madrid et Leverkusen de la course aux huitièmes.

Distancée de 15 points par Naples en Serie A, le club lombard espère aller loin en C1, dont elle n'a plus atteint les quarts depuis 2011, l'année qui avait suivi son dernier sacre dans la compétition (2010), sous l'ère José Mourinho.

Porto avait remporté sa deuxième et dernière Ligue des champions en 2004 sous la houlette de Mourinho. Un sacre auquel Pepe, 21 ans à l'époque, avait participé. De retour à Porto en 2019, le solide défenseur s'apprête à fêter ses 40 ans le 26 février.

Programme des 8e de finale aller de Ligue des champions:

Mercredi (21h00):

RB Leipzig (ALL) - Manchester City (ANG)

Inter Milan (ITA) - Porto (POR).

COUPE D'ALGÉRIE

Programmation des matchs retards des 1/16es de finale

La commission coupe d'Algérie de la Fédération algérienne de football (FAF) a programmé les matchs retards des 1/16es de finale de la compétition, pour, respectivement, le lundi (3 mars) et le samedi (22 mars), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Au stade Hammam Amar à Khenchela, l'USM Khenchela (Ligue 1) recevra, lundi 3 mars (14h00), l'IRB Maghnia (Inter-régions), alors le NC Magra (Ligue 1) se déplacera, le même jour (14h00), à l'OPOW Hocine Rouibah de Jilil pour affronter le CRB El Milia (régionale 1).

Le samedi 22 mars, le leader de la Ligue 1, le CR Belouizdad ira défier, l'US Chaouia (Ligue 2) au stade Hassouna Zerdani (14h00).

**Liverpool n'est pas à vendre, assure son propriétaire**

Le propriétaire américain de Liverpool John Henry a assuré dans la presse américaine lundi que le prestigieux club anglais de football n'était pas à vendre, contrairement à ce qu'un communiqué publié en novembre dernier pouvait laisser entendre.

"Je suis conscient qu'il y a eu beaucoup de discussions et d'affirmations à propos de LFC (Liverpool FC, NDLR), mais je m'en tiens aux faits: nous n'avons fait que formaliser un processus en cours", a déclaré John Henry, président du Fenway Sports Group, la société qui contrôle Liverpool, au Boston Sports Journal.

"Est ce que nous allons rester en Angleterre pour toujours ? Non. Est ce que nous sommes en train de vendre LFC ? Non. Est ce que nous sommes en train de discuter avec des investisseurs à propos de LFC ? Oui. Est ce que quelque chose va se passer ? Je le crois, mais cela ne sera pas une vente", a poursuivi Henry.

Fenway Sports Group (FSG), dont le principal actionnaire est John Henry, est propriétaire de Liverpool depuis 2010. En novembre dernier, FSG avait semblé ouvrir la voie à une vente des Reds via un communiqué où il reconnaissait avoir "souvent reçu des marques d'intérêt de tierces parties qui souhaitent devenir actionnaires de Liverpool (...) FSG a déjà dit auparavant que si les bons termes et les bonnes conditions lui sont présentés, nous envisagerions de nouveaux actionnaires", ajoutait le texte.

Outre Liverpool, FSG, dont la superstar des Los Angeles Lakers LeBron James est un actionnaire, possède l'équipe de baseball des Boston Red Sox et la franchise de hockey sur glace des Pittsburgh Penguins. FSG avait déboursé 340 millions d'euros pour Liverpool, alors au bord de la faillite. Selon le dernier classement du magazine économique Forbes, le club aux dix-neuf titres de champion d'Angleterre et aux six sacres en C1/Ligue des champions est désormais

valorisé à 4,45 milliards de dollars. Le Championnat d'Angleterre, présenté comme le plus suivi et le plus rentable au monde, suscite un énorme intérêt de la part d'investisseurs du monde entier: seulement quatre des vingt équipes de l'élite ont des propriétaires britanniques. Chelsea a récemment été racheté 4,5 Mds EUR par un consortium dirigé par l'Américain Todd Boehly. Les propriétaires américains de Manchester United, la famille Glazer, sont prêts à vendre leur club pour plus de cinq milliards d'euros. Le président de la Qatar Islamic Bank (QIB), le cheikh Jassim ben Hamad al-Thani et l'homme d'affaires britannique Jim Ratcliffe, fondateur du groupe Ineos ont déposé vendredi dernier des offres de rachat et pourraient être rejoints par des investisseurs saoudiens et américains. Liverpool, qui reçoit mardi le Real Madrid en 8e de finale aller de la Ligue des champions, est actuellement 8e du Championnat d'Angleterre.

LEEDS

Javi Gracia arrive sur le banc

Leeds a trouvé le successeur de Jesse Marsch. Comme annoncé par The Athletic et Sky Sports, Javi Gracia va devenir le nouvel entraîneur du club anglais, actuel 19e de Premier League. Libre de tout contrat depuis son départ d'Al-Sadd en juin dernier, le technicien espagnol va connaître sa deuxième expérience en Angleterre après un passage à Watford (2018-2019).

Il avait emmené les Hornets jusqu'en finale de la Coupe d'Angleterre (défaite 6-0 contre Manchester City).

REAL MADRID
Modric évoque son avenir

Bientôt en fin de contrat au Real Madrid, Luka Modric (37 ans, 21 matchs et 4 buts en Liga cette saison) souhaite prolonger. Mais avant d'entamer des discussions avec ses dirigeants, le milieu de terrain tient à prouver qu'il mérite de rester chez les Merengues.

"Je vais donner mon maximum pour mériter de rester ici, a confié le Croate. Je ne peux pas en faire davantage. J'ai toujours eu de bonnes relations avec le club et ça ne va pas changer. C'est comme l'année dernière, nous ne sommes pas pressés. Nous ne sommes qu'à la moitié de la saison et il y a beaucoup de défis devant nous. Je suis concentré là-dessus, sur le fait de retrouver mon meilleur niveau, et on verra ce qui se passera."

"Je n'ai pas parlé de prolongation avec le club. Je suis très tranquille."

Je dois discuter avec le club, mais je veux rester parce que je le mérite, je ne veux pas qu'on me l'offre. On ne m'a jamais rien offert.

PSG
L'option Tuchel se confirme

Christophe Galtier a beau se dire "soutenu par sa direction", l'entraîneur du Paris Saint-Germain semble plus que jamais sur la sellette. Et comme nous vous l'évoquions récemment, le club de la capitale prépare d'ores et déjà la suite et pense à rappeler Thomas Tuchel, licencié la veille de Noël en 2020 !

Une information confirmée par l'Evening Standard. Le média britannique annonce que le PSG serait même prêt à "admettre son erreur de l'avoir renvoyé" il y a un peu plus de deux ans. Cependant, Tuchel n'acceptera de revenir qu'à condition d'être protégé du "pouvoir des joueurs" et d'être en mesure de se concentrer sur le jeu à défaut des coulisses.

Si un retour de Tuchel au PSG semblait impossible à l'époque de Leonardo, avec qui le technicien allemand ne s'entendait pas du tout, la donne est évidemment différente avec Luis Campos.



PSG

Neymar ne veut pas partir avant 2027

Neymar (31 ans, 20 matchs et 13 buts en L1 cette saison) est prêt à prendre tous les risques pour guérir sa cheville et aider le Paris Saint-Germain à éliminer le Bayern Munich le 8 mars (voir la brève de 08h00), en huitièmes de finale retour de la Ligue des Champions (défaite 0-1 du PSG à l'aller). Car le milieu offensif semble vouloir se racheter auprès des supporters parisiens, qu'il ne compte d'ailleurs pas quitter de sitôt. Comme nous l'apprend L'Équipe ce mardi, le "Ney" souhaite aller au bout de son contrat en 2027 !

Quand bien même la direction l'inviterait à nouveau à partir l'été prochain, Neymar veut rester dans ce club où "il se sent bien, désormais", et il souhaitera également rester en cas de départ de Lionel Messi, ce qui semble actuellement être la tendance, précise le quotidien sportif.

LORIENT

Meité a convaincu tout le monde

C'est attendu, et ce sera bientôt officiel : Bamo Meité (21 ans, 5 matchs en L1 cette saison) va prolonger son contrat avec le FC Lorient jusqu'en 2026, annonce L'Équipe ce mardi. Une trajectoire assez folle pour le polyvalent défenseur central, arrivé en post-formation de Laval à l'été 2021 avant d'être lancé avec les pros en janvier suite à la blessure de Julien Laporte.

En quelques matchs, l'Ivoirien a convaincu tout le monde, et la direction lorientaise a donc décidé de lui offrir un nouveau contrat de deux saisons, alors que l'actuel prenait fin en 2024. (Par Gille)

ARSENAL

Jorginho, Arteta décisif dans sa venue

Après quatre ans et demi passés à Chelsea, le milieu de terrain Jorginho (31 ans, 3 matchs en Premier League avec Arsenal cette saison) a choisi de rejoindre Arsenal lors du dernier mercato hivernal. Pour la chaîne de télévision DAZN, l'international italien a évoqué la présence de Mikel Arteta sur le banc des Gunners pour justifier son choix.

"L'une des raisons de mon transfert à Arsenal est la présence d'Arteta. Il m'a appelé et en moins de deux jours, nous avons tout bouclé. Je ne faisais plus partie des plans de Chelsea et j'ai accepté la proposition d'Arteta, également parce que c'était le bon timing et que le projet de l'entraîneur correspondait parfaitement à mes caractéristiques", a expliqué l'ancien joueur de Naples.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

COLLECTIVITÉS LOCALES

Fin de fonctions et nomination de deux walis et deux walis délégués

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, lundi, des décrets présidentiels portant fin de fonctions et nomination de deux walis et deux walis délégués, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, ce jour, des décrets présidentiels portant fin de fonctions et nomination de deux walis et deux walis délégués, comme suit :

- Fin de fonction de M. Bouziane Derradji, en sa qualité de wali de Naâma.

- Fin de fonction de M. Lounes Bouzegza, en sa qualité de wali de Souk-Ahras, et sa nomination au poste de wali de Naâma.

- Nomination de M. Zinai Abdelkrim au poste de wali de Souk-Ahras.

- Nomination de M. Fethi Bouzayed au poste de wali délégué de



Bab El Oued, auprès du wali d'Alger.

- Nomination de M. Mohamed Lamine Benchaoula au poste de

wali délégué de Baraki, auprès du wali d'Alger", lit-on dans le communiqué.

UNIVERSITÉ

Exposition interactive à l'université d'Alger 2 sur les inventions scientifiques allemandes

L'université Alger 2 de Bouzareah a abrité, lundi, une exposition interactive sur les différentes inventions scientifiques et technologiques allemandes, organisée par le Goethe-Institut et l'ambassade d'Allemagne en Algérie. L'exposition, organisée dans le hall de la Faculté de langue allemande de l'université, comprend des inventions allemandes pionnières ayant contribué au développement scientifique et technologique à travers le monde, à l'instar de l'informatique, l'énergie, les communications, le transport, la médecine et l'optique. Durant un mois, les étudiants peuvent s'enquêter de près de 50 inventions allemandes de manière in-

teractive ou à travers les supports audiovisuels en allemand ou en arabe. A cette occasion, la vice-recteur de l'université d'Alger 2 chargée des relations extérieures et de la coopération, Mme Kaced Assia, a affirmé dans une déclaration à l'APS que l'exposition s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture de l'université algérienne sur son environnement socioéconomique et sur l'étranger à travers la concrétisation d'un partenariat stratégique fondé sur l'in tégration de la formation sur le terrain dans les programmes pédagogiques et les approches de formation".

L'exposition donne aux étudiants du Département

de langue allemande "l'occasion de s'informer sur les inventions allemandes dans différents domaines, afin de les motiver à accéder au monde de l'entrepreneuriat et des micro-projets, conformément à la politique de l'Etat visant à impliquer les diplômés universitaires dans la démarche de développement", a expliqué Dr Assia Kaced. De son côté, Mohamed Nouah, maître de conférences à la Faculté de langue allemande et vice-doyen de l'université chargé de la pédagogie, a souligné l'importance d'une telle manifestation, qui vise, a-t-il dit, à "renforcer le lien entre les entreprises étrangères d'investissement et l'université

et faire de cette dernière un partenaire actif dans le développement économique". Pour sa part, le directeur du Goethe-Institut, M. Klaus Brodersen, a exprimé sa fierté de travailler avec l'université algérienne à travers l'organisation de cette exposition, qui retrace les parcours du développement des sciences en Allemagne, notamment dans les domaines de la santé, de l'optique et de l'énergie, soulignant que l'institut "espère que les étudiants de la Faculté de langue allemande et autres bénéficieraient de cette exposition, compte tenu de l'importance des inventions allemandes, dont les retombées positives sont visibles jusqu'à aujourd'hui".

EMPLOI

La 10^{ème} édition du salon de l'emploi "Emploitic Connect" les 25 et 26 février à Alger

La 10^{ème} édition du salon de l'emploi "Emploitic Connect" se tiendra les 25 et 26 février au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, où il est attendu la participation d'une centaine d'organismes employeurs, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué. L'objectif de cette édition est de réunir plus d'une centaine d'organismes employeurs, d'afficher plus de 2.000 opportunités d'emploi et de recevoir la visite de 20.000 candidats, jeunes diplômés ou expérimentés, selon l'agence d'emploi

Emploitic, organisatrice de l'événement. Organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et du ministère de la Postes et des Télécommunications, "ce salon a pour principale vocation la promotion de l'emploi, des talents et des entreprises algériennes", souligne la même source.

Des entreprises de tous les secteurs participent à l'événement, y compris les startups et les entreprises innovantes, prévoient les organisateurs. Durant les deux jours

du salon au cours desquels le secteur de la technologie et des métiers du digital seront à l'honneur, plusieurs conférences et ateliers seront organisés pour accompagner les demandeurs d'emploi et faire la promotion des différents acteurs et organismes du marché de l'emploi.

Un espace dédié sera consacré aux entreprises innovantes et aux startups. Un accès adapté aux personnes en situation de handicap sera également mis en œuvre au cours de cette manifestation, ajoute la même source.

PALESTINE

Colonies sionistes : l'ONU dénonce une entrave à la paix

Le Conseil de sécurité de l'ONU a dénoncé lundi dans une déclaration la "légalisation" de neuf colonies sionistes en Cisjordanie occupée, assurant que la colonisation constituait une entrave à la paix.

La poursuite des activités de colonisation de l'entité sioniste "met en péril la viabilité de la solution à deux Etats", affirme le Conseil dans

cette déclaration de la présidence, soutenue par l'ensemble des 15 membres. Il "s'oppose fermement à toutes les mesures unilatérales entravant la paix, y compris, entre autres, la construction et l'expansion de colonies" sionistes, "la confiscation des terres de Palestiniens, et la +légalisation+ de colonies, la démolition de logements palestiniens et le déplac-

ement de civils palestiniens".

Et il "exprime sa profonde inquiétude et sa consternation" concernant l'annonce des autorités d'occupation de la "légalisation" des neuf colonies et de la construction de nouveaux logements dans les colonies existantes. En décembre 2016, pour la première fois depuis 1979, le Conseil de sécu-

rité avait demandé à l'entité sioniste de cesser la colonisation dans les territoires palestiniens, dans une résolution permanente par la décision des Etats-Unis de ne pas utiliser leur droit de veto. Les Etats-Unis s'étaient abstenus lors de ce vote à quelques semaines de la passation de pouvoir entre Barack Obama et Donald Trump.

APS

ALGÉRIE - QATAR

Le président de la République reçoit l'envoyé spécial de l'Emir de l'Etat du Qatar

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi à Alger, le vice-ministre qatari des Affaires étrangères pour les Affaires régionales, Dr. Mohammed Ben Abdelaziz El Khalifi, envoyé spécial porteur d'un message de Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE Efforts continus de l'Algérie pour consolider les acquis

L'Algérie célèbre lundi la journée mondiale de la justice sociale dans le sillage de la poursuite des efforts de l'Etat pour la consolidation des acquis sociaux en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen.

L'Algérie qui a toujours œuvré à préserver le caractère social de l'Etat, conformément aux principes de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954, accorde une attention particulière à ce volet, à travers notamment l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen et la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite, ainsi que d'autres mesures visant à garantir la gratuité de l'enseignement et des soins médicaux.

Afin de préserver ces acquis et sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Etat a pris plusieurs mesures à l'effet de garantir la justice sociale dans divers domaines, à travers le développement durable, la réduction des disparités entre les différentes régions du pays, mais aussi et surtout l'élimination des zones d'ombre à même d'assurer et de garantir une vie décente aux citoyens.

A cet égard, les dernières mesures prises en faveur des travailleurs et des catégories sociales défavorisées sont de nature à renforcer ces acquis. Il s'agit de la revalorisation des salaires et des pensions de retraite, l'institution d'une allocation chômage, auxquelles s'ajoutent d'autres mesures visant à stabiliser les prix de produits de large consommation.

C'est ainsi que le président de la République a ordonné d'aligner la grille des salaires d'abord sur le pouvoir d'achat, puis sur le soutien continu destiné aux catégories socialement vulnérables, en tenant compte de la valeur du travail et du développement de la production en tant que principales références pour la revalorisation des salaires.

Le Président Tebboune a également ordonné de revoir à la hausse l'allocation chômage qui passe de 13.000 DA à 15.000 DA, l'Etat devant assumer les charges

de la couverture sanitaire des chômeurs pour les bénéficiaires de cette allocation.

Ces mesures portent également sur l'augmentation du seuil minimum de la pension de retraite à 15.000 DA pour ceux qui percevaient une pension inférieure à 10.000 DA et à 20.000 DA pour ceux qui percevaient une pension de 15.000 DA afin de l'harmoniser avec le seuil minimum des salaires qui a, lui aussi, augmenté de 18.000 DA à 20.000 DA depuis 2021.

La justice sociale en Algérie se traduit également à travers la prise en charge de l'instruction et de la scolarité par l'Etat, lequel garantit le droit à l'enseignement pour tous les citoyens de même que la gratuité des soins médicaux dans les établissements de santé publique. Outre la gratuité de l'enseignement, l'Etat prend en charge le transport et les cantines scolaires notamment dans les zones éloignées.

Dans le prolongement de ces acquis inaliénables pour les Algériens, le Président Tebboune a ordonné la révision des statuts particuliers de toutes les catégories professionnelles du secteur de la santé et de promouvoir, moderniser et uniformiser la qualité de la prise en charge hospitalière et des services de santé.

Il en est de même pour le secteur de l'Education nationale qui a bénéficié de plusieurs mesures, notamment la titularisation dans l'immédiat de l'ensemble des enseignants contractuels.

Toujours dans le souci de consacrer la justice sociale et de lutter contre le phénomène du chômage chez les jeunes, l'Etat a procédé au lancement de nombreux projets au profit des zones d'ombre visant à assurer une prise en charge réelle des préoccupations de leurs habitants à travers l'ensemble du territoire national. Cette démarche illustre sur le terrain les actions concrètes de l'Algérie nouvelle pour impulser une nouvelle dynamique à la politique sociale de l'Etat en matière de développement local et de justice sociale.

Condoléances

Très attristées par le décès de **Diar Teldja**, épouse de son oncle Louar Mahmoud, décédée hier à l'âge de 91 ans, les membres de l'équipe du quotidien DK News présentent leurs sincères condoléances à leur collègue **Laouar Fayçal** et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

A Dieu nous appartenons, à Dieu nous retournons.